

ANNEE 1949

AVRIL

CONJONCTION

No. 20

ARTICLES

Général R. Bouscat, Jean Terrier

CONTES ET POEMES

Marcel Hémart, René Bélance

PORTRAIT

Desnoyer, par Raymond Cogniat

COURRIER DE FRANCE

Le Musée National d'Art Moderne de Paris

Le Roman Français en 1948

Paris a deux mille ans

Livres de France et d'ailleurs

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Silhouettes Haïtiennes : Raymond Doret

Natif - Natal

Quelques Fleurs d'Haïti et d'ailleurs

Fables Haïtiennes

Livres et Revues

CHRONIQUE

A la Légation

A l'Institut

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE



ANNEE 1949

AVRIL

CONJONCTION

No. 20

ARTICLES

Général R. Bouscat, Jean Terrier

CONTES ET POEMES

Marcel Hémart, René Bélance

PORTRAIT

Desnoyer, par Raymond Cogniat

COURRIER DE FRANCE

Le Musée National d'Art Moderne de Paris

Le Roman Français en 1948

Paris a deux mille ans

Livres de France et d'ailleurs

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Silhouettes Haïtiennes : Raymond Doret

Natif - Natal -

Quelques Fleurs d'Haïti et d'ailleurs

Fables Haïtiennes

Livres et Revues

CHRONIQUE

A la Légation

A l'Institut

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

- Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.
- Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.
- Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.
- Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.



SOMMAIRE

	Page
I	
<i>Général R. Bouscat</i> : Souvenirs de guerre.....	1
<i>Jean Terrier</i> : Les Ethnographes Français découvrent une Afrique Inconnue	6
<i>René Bélance</i> : Trois poèmes.....	9
<i>Marcel Hémart</i> : Les trois Hollandais.....	10
<i>Raymond Cogniat</i> : Desnoyer.....	12
II	
Courrier de France	
Le Musée National d'Art Moderne de Paris.....	par Bernard Dorival..... 15
Le Roman français en 1948.....	par Robert Kauters..... 18
Paris a deux mille ans.....	par Maurice Bedel..... 22
Livres de France et d'ailleurs.....	par Armand Rio..... 25
III	
Lettres, Sciences et Arts en Haïti	
Silhouettes Haïtiennes (Raymond Doret).....	par Simon Lando..... 36
Natif-Natal, poème de F. Moris- seau-Leroy.....	par René Bélance..... 38
Quelques Fleurs d'Haïti et d'ail- leurs.....	par Raymond Doret..... 40
Fables haïtiennes.....	43
Livres et Revues.....	47
IV	
Chronique	
A la Légation.....	50
A l'Institut.....	50

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Summer — Port au Prince — Haïti
Téléphone : 5452

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

a l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

I

Général R. Bouscat : SOUVENIRS DE GUERRE (*)

...Je ne ferais pas tout mon devoir si je ne terminais pas ce rappel de mes souvenirs de guerre par l'évocation d'une haute et pure figure de héros.

Vous ne connaissez certainement pas son nom.

Mais Bayard et Jeanne d'Arc n'étaient pas des héros, non plus, pour leurs contemporains.

Il s'agit du Commandant de l'Armée de l'Air :

MARIN LA MESLEE

Quel nom ! n'est-il pas vrai ! quelle prédestination ! ou quel héritage !

Pour moi, la prédestination ne fait pas de doute, car il avait en lui, une flamme surnaturelle.

C'était un grand garçon d'un mètre quatre-vingt-cinq, mince, mais musclé, naturellement élégant. La tête était fine, distinguée, éclairée de deux yeux bleus, clairs comme le ciel.

Sa vie fut, comme celle de ceux de sa génération, pleine de traverses. Il franchit toutes les difficultés avec sérénité, avec aisance comme s'il était porté par le destin.

Je l'avais eu comme élève en 1936, alors que je commandais l'Ecole de l'Air, à Versailles. Son rayonnement intellectuel et moral marquait tous ceux qui l'approchaient.

Son métier d'officier était comme un apostolat.

Jusqu'à la guerre, aucun fait précis ne marque sa vie. Mais tout se catalyse autour de lui. Il est comme soulevé par l'admiration de ses camarades. Plus exactement on ne sait pas bien si c'est lui qui les entraîne ou si ce sont eux qui le portent en avant.

En pleine bagarre, sur le terrain de Saint-Dizier, en Champagne, j'atterris un jour de mai 1944. J'avais absolument besoin de savoir la nature d'un convoi, qui progressait de Sedan vers l'ouest.

(*) Extraits de la conférence prononcée par le Général R. Bouscat à l'Institut Français le 7 Décembre 1948.



Le Général d'Armée R. Bouscat

Marin La Meslée est désigné par son colonel pour faire la mission. Il part. Une heure et demie après il est de retour : mission effectuée sur un monoplace de chasse.

Les renseignements qu'il me rapporte sont si étourdissants de précision, que je bondis dans un avion, pour les porter au Grand Quartier Général. Avant de décoller, je lui demande : «A quelle hauteur étiez-vous sur l'ennemi ? — Mon Général, je n'ai pas dû dépasser le sommet des poteaux télégraphiques !...»

Huit jours après, seul, il rencontre une escadrille de Stukas. Ils étaient douze. Il en descend douze.

Et l'armistice arrête un moment sa virtuosité et son courage souriants.

Dès la reprise du combat en Afrique du Nord, chef d'escadrille, puis commandant de groupe, il devient le chef de file de nos chasseurs. Chaque combat est pour lui une victoire. Et dans la lumière de son sourire, se forme une cohorte ardente de jeunes officiers, purs et vaillants, et désireux par-dessus tout de marcher avec lui vers l'idéal de ceux qui servent.

Il est à la tête du palmarès Français.

Mais un jour, en pleine libération de la plaine d'Alsace, un éclat d'obus de hasard l'atteint à la nuque et il s'écrase au sol.

Quelques jours plus tard, après avoir assisté en la vieille église de Dôle, dans le Jura, à une messe pour le repos de son âme, je prononçais la nuit venue, sur le parvis, son éloge funèbre.

Toute la ville était là. Et tous les champs.

Et, sans doute, les spectateurs ne connaissaient-ils pas plus Marin la Meslée que vous ne le connaissez vous-mêmes.

Mais ils étaient là; recueillis.

Ils avaient été amenés là.

Quelque chose qui les dominait avait animé leurs pas.

Et leur silence, et leur ferveur, exprimaient le sentiment dans lequel ils étaient qu'un être exceptionnel venait de disparaître.

En vérité, l'inspiration populaire ne se trompe presque jamais, et c'est pourquoi, je vous dis, retenez ce nom, il s'inscrira bientôt à côté de ceux de Duguesclin, de Bayard, de Jeanne d'Arc, de la Tour d'Auvergne, de Guynemer, — retenez ce nom : MARIN LA MESLEE.

*
* *



Le Commandant Marin La Meslée

Et maintenant, il faut nous séparer.

Au moment de vous quitter j'ai vraiment l'impression que j'avais beaucoup de choses à vous dire et que je ne vous ai rien dit. Et puis surtout, je vous ai parlé du passé. Que ne vous ai-je parlé de l'avenir ?

Pourtant, l'avenir est partout en votre magnifique pays plein de virtualités. Il est dans votre climat, dans votre sol, dans votre sous-sol. Il est surtout dans votre magnifique jeunesse.

Ah ! Croyez-moi ! il n'est pas de spectacle plus exaltant pour moi que d'assister à la sortie de vos écoles, ou de passer entre les tables de cet Institut Français !

Irrésistiblement, ce spectacle fait surgir à ma mémoire les vers que votre poète Damoclès Vieux écrivait sur les adolescents :

« Ils allaient, sous le ciel clément du pays bleu,
L'âme haute, le cœur vibrant, et l'œil en feu,
.....

Ils s'en allaient, du pas léger des conquérants,
Foulant le sol natal, hardis et confiants,
.....

C'étaient les Chevaliers fervents de l'Idéal
Qui se croyaient le cœur trempé, comme un métal,
Et qui partaient à la conquête de la vie.....»
.....

Et qui partaient à la conquête de la vie... Voyez-les vos jeunes gens, vos jeunes filles, ils partent toujours à la conquête de la vie, à la conquête de l'avenir. Car ils sont votre avenir et c'est pour cela que c'est vers eux que vont particulièrement ce soir ma pensée et mes vœux.

Et pour vous tous, amis présents dans cette salle, et amis qui m'écoutez au bout des ondes, puisque ce soir je suis le porte-parole du pays dont vous parlez la langue, sachez que je vous transmets son amical salut et laissez-moi simplement terminer cette causerie en vous citant un proverbe, recueilli en Afrique sur le lointain Niger.

« Les mêmes paroles, sur des lèvres différentes, font un même cœur ! »

Jean Terrier : LES ETHNOGRAPHES FRANÇAIS

DECOUVRENT UNE AFRIQUE INCONNUE

Il n'est pas exagéré de prétendre que la France, grâce à ses spécialistes d'Afrique Noire, vient de se hisser, au cours de ces dernières années, au premier rang de la recherche ethnographique africaine. On sait qu'il existe à Dakar un Institut Français d'Afrique Noire, dirigé par M. Théodore Monod, devant la compétence duquel s'inclinent les meilleurs spécialistes. La renommée de cet organisme, qui ne se propose rien moins que l'étude complète des données africaines, a déjà franchi les limites mêmes du continent. Le travail accompli là par des savants de toutes disciplines rappelle cet autre essai systématique d'exploration scientifique que fut l'Expédition d'Egypte et qui n'a pas fini de porter ses fruits.

On sait moins sans doute, que l'Institut Français d'Afrique Noire a réussi à tisser un réseau d'informations qui s'étend aujourd'hui à travers toute l'Afrique Noire française, y compris la Côte des Somalis. Le fait le plus nouveau et le plus prometteur semble bien être l'utilisation à grande échelle des éléments évolués de l'élite indigène. Ainsi est en cours l'élucidation progressive des grands problèmes que l'Afrique pose encore au monde savant.

Mais d'autres équipes travaillent de leur côté. Et il semble que le temps est venu de révéler au grand public deux séries de découvertes que l'on doit à la sagacité et à la persévérance de ces ethnographes français trop peu connus que sont Jean-Paul Lebeuf et Marcel Griaule.

*
* *

C'est l'enthousiasme et la compétence, beaucoup plus que l'ampleur des moyens, qui ont présidé à leurs diverses expéditions. Il est significatif de noter que des femmes ont toujours participé à celles-ci, comme si certains aspects féminins des civilisations devaient être saisis plus heureusement par une intelligence féminine. C'est pourquoi il convient d'associer au deux noms précédents ceux de leurs collaboratrices les plus directes : Madame Annie Masson Detourbet et Madame Dieterlen.

Jean-Paul Lebeuf est, depuis une quinzaine d'années, spécialisé dans l'étude des populations habitant les abords Sud-Ouest du

lac Tchad. C'est la mission Logone-Lac Fitri qui le fit connaître. Il n'a cessé, depuis lors, d'étudier plus particulièrement les vestiges de l'ancienne civilisation des Sao — on écrit parfois : So — dont on retrouve les traces historiques à partir du IX^{ème} siècle et dont les descendants actuels sont les Kotoko (au nombre de 35.000). Certaines légendes font passer les Sao pour des Blancs, mais le mot semble avoir également désigné tous les envahisseurs. Ils se révèlent à nous comme des chasseurs, des puisatiers et des bâtisseurs de murailles. Jean-Paul Lebeuf a récemment mis au jour un grand nombre de statuettes de terre cuite, ainsi que des bijoux de bronze qui, loin d'être rapprochés des bronzes du Bénin, indiqueraient au contraire des influences orientales. Mais l'énigme essentielle posée par l'existence des Sao réside plutôt dans son degré de rattachement à des influences méditerranéennes soupçonnables notamment par l'institution du matriarcat.

Si les découvertes de Jean-Paul Lebeuf posent surtout des points d'interrogation, celles de Marcel Griaule nous apportent dès maintenant des révélations d'importance.

Ce dernier fut d'abord un spécialiste éminent des populations d'Abyssinie. Mais, depuis une quinzaine d'années, lui aussi s'est tourné vers les civilisations de la Boucle du Niger, et plus particulièrement l'étude des populations Dogon qu'on trouve aux environs de Bandiagara.

On se doutait bien, surtout depuis les travaux de Frobénius et de Delafosse, qu'un des secrets de l'Afrique restait enfermé dans ce pays de falaises où s'étaient réfugiées quelques-unes des couches les plus anciennes des divers apports ethniques africains. Mais quinze années de travail sur le terrain n'avaient point jusqu'alors fait surgir les résultats espérés. Il a fallu attendre jusqu'à l'année dernière pour qu'un informateur indigène, mis en confiance par sa longue fréquentation des ethnographes français, se soit décidé à lever le voile sur le système des croyances des populations dogon. Il s'agit bien d'une révélation. Car une cosmologie cohérente se fait jour, dont certains déniaient la possibilité chez les populations noires. Il s'agit même d'un système plus rigoureux que la plupart des symbolismes connus, puisqu'on en trouve les traces jusque dans les manifestations les plus banales de la vie courante.

Dans un tel système, quelques symboles initiaux, à l'allure curieusement moderne, finissent par tisser toute une métaphysique à travers leurs complications successives. C'est ainsi que le schéma général de la vibration, représenté par une ligne brisée, donne naissance successivement à la parole, à la technique du tissage, aux instruments de musique à percussion, au mouvement hélicoïdal du monde.

Il est curieux de noter, d'autre part, la grande importance attachée au culte des jumeaux chez les populations dogon. Et leur croyance en la présence simultanée dans chaque individu de deux âmes de sexe opposé n'est pas sans évoquer le dialogue contemporain d'*animus* et d'*anima* que Jung et Claudel ont tenté d'amorcer. On voit que le système de pensée de ces populations dites primitives n'a rien à envier à ceux des civilisations plus avancées, les anciens Grecs par exemple.

Des équipes d'ethnographes poursuivent actuellement des recherches analogues chez quatre autres populations de la Boucle du Niger : Les Bambara, les Bozo, les Samokho et les Mossi. Il apparaît, dès maintenant, que chacune d'elles vit sur un système du monde très proche du système dogon.

*
* * *

Ce travail en profondeur mené par les savants français sur les terres africaines présente une autre caractéristique qui paraîtra révolutionnaire à beaucoup : il s'efforce d'intéresser au maximum les élites locales à ses démarches et à ses résultats.

On notera, par exemple, que Jean-Paul Lebeuf, à son passage à Brazzaville, a tenu à rendre compte de ses recherches à l'Assemblée de l'Afrique Equatoriale Française. Quant à Marcel Griaule, on sait qu'il joint à son activité de savant celle d'un conseiller de l'Union Française et qu'il participe activement aux travaux de la troisième Assemblée Française.

On est bien loin du personnage classique de l'ethnographe perdu dans les livres ou dans les poteries. Le monde intellectuel français est au tout premier rang dans cette tâche collective qui sera sans doute la tâche primordiale de la deuxième moitié du siècle : l'éveil de l'Afrique.

René Bélance : TROIS POEMES (*)

VAGUE DE FOND

*Pas une miette de mon aire d'amiante
en pâture aux marcheurs en délire*

*Une once de ma sève
sous la langue du soleil
ne perd une fraîcheur de chient-dent*

*Je me retrouve tourné
vers l'obélisque de mon univers repoussant.*

CHOIX DE MON ALLURE

*Ferme les yeux et trouve
L'éclair de mes mains indique une route*

*Ta halte au pied de l'arbre berçant la soif
rencontre l'appui d'un bêlement de source*

*C'est moi c'est moi livré
résistant au sommeil de l'âge.*

FETICHE

*Je m'accoutumais à mon sommeil
Très venimeuse une étoile bourdonne algue de
mes cheveux*

(*) Les auteurs haïtiens ou français doivent adresser à l'Institut Français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

Marcel Hennart : LES TROIS HOLLANDAIS

*Je ne peux plus, mon Dieu, je ne peux plus écrire. Et le vent,
l'affreux vent, me fait peur.*

On croirait une houle qui gonfle les branches.

Et la pluie frappe mes vitres.

Comme au sablier du Temps, les gouttes heurtent la glace.

Soudain, trois hollandais ont chanté sous ma fenêtre.

Cheveux au vent, rage au cœur, ils ont chanté.

Et pas un sou.

*«Nos yeux ont l'éclat de l'eau sous le soleil de Dieu. Nous
allons vers elle. Nous y trempions nos mains, nos hanches, nos
faces, et l'eau est une cuirasse qui protège nos âmes.»*

*Nous n'avons point peur de l'eau. Le fond de l'eau est doux
comme un coussin de brume.*

Et tout l'éclat du soleil de Dieu se lit dans nos grands yeux».

*Et j'ai revu le premier. Elle était auprès de moi, celle qu'en ce
temps d'erreur je crus aimer. Et la chanson m'a dit :*

*«Tu nous trahis, nous étions quatre. Et voici que la peur est
venue du fond de toi. Parce que ses yeux ont un éclat impénétra-
ble, parce que son abîme est grand et protégé par un reflet seul, tu
n'as pas protesté, tu t'es noué aux arbrisseaux de la berge. Tu as
voulu oublier que cette eau, c'est toute ta vie; et tu t'es tourné
vers le chemin, caillouteux, qui n'est point pour tes pieds.*

*Mais nous, nous étions seuls, et nous attendions, sans que tu
viennes».*

Sais-tu ?

J'ai revu la berge où pleurait un saule.

C'était l'hiver, le saule était nu.

Et des branches montaient vers moi, du fond des eaux.

J'ai fait un pas, le nœud des branches était profondément loin.

Puis un pas encore, et l'arbre a grandi.

Et plus près je fus, et plus terrible était l'eau.

Tout un ciel y naissait. Où donc étais-je ?

Si haut.

Comme un oiseau perdu dans le roulis du vent.

*Et voici que l'eau frémit. L'eau vacilla, de droite, puis de
gauche. Lentement, puis plus fort. Deux bulles crevèrent à sa
surface, et des ronds s'élargirent autour de ces deux bulles.*

Puis, une troisième vint.

Quelles étaient donc ces trois formes montant à travers les branches de l'arbre? Je savais que des formes montaient, mais je ne voyais que le ciel imprécis de ma vision.

Et soudain, tout a chu dans le vacillement de cette eau.

«Viens avec nous, homme qui t'es cru plus grand que tes songes». La voix montait comme un son de harpe.

Et soudain, j'ai découvert dans ma chute l'univers oublié, comme un fruit parmi les feuilles.

Ils se sont enfoncés dans la vie, dans leur triste vie de musiciens. Mais un sourire fleurit sur leur visage, blanc dans les rayons de soleil qui meurt. Et la pluie bat mon front, la pluie bat mes joues.

Et je ris, et je pleure.

Je suis heureux. Nous sommes quatre.

Raymond Cogniat : DESNOYER

François Desnoyer occupe certainement une des premières places parmi les artistes de sa génération, c'est-à-dire parmi les hommes qui, parvenus aujourd'hui aux environs de la cinquantaine, ont acquis assez de maîtrise, assez de certitude technique pour affirmer leur personnalité. Il conserve dans cette maîtrise des possibilités d'évolution et son art n'est pas encore figé dans des formules, mais demeure au contraire extrêmement vivant, plein à la fois d'enseignement pour les jeunes et de ressources d'avenir. Desnoyer se rattache par son âge et aussi dans une certaine mesure par son esthétique, à ces artistes qui, après la double révolution fauve et cubiste, éprouvèrent le besoin d'un retour vers la nature et s'épanouirent dans une conception moins absolue, acceptant du monde extérieur un certain charme. C'est à cette tendance qu'appartiennent des hommes comme Brianchon, Limouse, ou Cavallès, formule extrêmement souple, où l'instinct individuel trouve facilement à s'exprimer et de ce fait prend des aspects très variés. Entre eux tous, Desnoyer représente un art plus affirmé.

Il utilise encore les violents contrastes de couleur, souvenirs des leçons des Fauves. Il utilise un dessin très appuyé, une construction presque géométrique, souvenir du Cubisme; autrement dit il est probablement un des premiers peintres à se préoccuper, non d'inventer des formules inédites, mais de trouver un accord entre les travaux et les découvertes des grands aînés. C'est dans la mesure où il réussit cet accord, dans la mesure où il tient à la fois à Cézanne et à Gauguin, que Desnoyer accomplit une œuvre personnelle, sans renier ce que furent ses admirations.

Cette volonté de tout accepter et de tout recréer à travers sa volonté et sa sensibilité, fait que ses compositions ne s'écartent jamais complètement de la réalité et qu'il y a dans le moindre de ses dessins, dans la plus spontanée de ses aquarelles, comme dans sa toile la plus composée, quelque chose de volontaire et cependant de naturel dont il est probablement le seul dans sa génération à donner un exemple aussi évident. Ainsi, malgré les apparences, on peut dire que Desnoyer est dominé par un grand sens de la mesure et qu'il sait équilibrer les aspirations contradictoires. Aussi quelle que

soit l'intensité des couleurs qu'il emploie, quelle que soit la violence des contrastes entre ces couleurs, il maintient toujours entre elles un accord qui évite les vulgarités.

Desnoyer est moins dominé par son sujet qu'il ne le domine. Devant un nu, devant un paysage, devant une nature morte, il reste parfaitement lucide et extériorise avant toutes choses, ses moyens et ses propres réactions.

Si la gamme des couleurs de Desnoyer se développe toujours dans les teintes éclatantes, c'est qu'il sait les ressources de la couleur pure et depuis des années toute son œuvre reste fidèle à ses idées. Aussi, lorsqu'aujourd'hui il nous revient d'Algérie, avec une nouvelle série de peintures, sommes-nous en vérité peu surpris de ce qu'il présente. Car il avait découvert l'Algérie, avant que d'y aller. Il n'a trouvé là-bas, dans ce monde ensoleillé, que la confirmation de ses propres inventions. N'est-ce pas d'ailleurs le fait des grands artistes que de demander au monde extérieur une simple projection d'eux-mêmes ? Monet à Londres, ou à Venise, n'a pas découvert les brumes irrisées, mais les y avait apportées avec lui; Gauguin à Tahiti n'a pas découvert un exotisme aux harmonies chaudes, mais déjà en Bretagne il laissait pressentir ce monde ardent et noble; sans écraser Desnoyer par de telles comparaisons, on peut dire que l'Algérie n'a pas modifié sa vision, mais l'a justifiée et l'exposition qu'il nous offre actuellement si elle est sans surprise n'est pas sans mérite.

Sans doute peut-on croire à quelque atavisme. En effet, s'il est difficile de penser que tout est déterminé d'avance, dans le style que se découvre un artiste, il est possible cependant d'admettre l'influence du milieu, des souvenirs de l'enfance, voire des hérédités. Or, François Desnoyer est né à Montauban dans la patrie d'Ingres, dans ce midi coloré aux contrastes violents. De bonne heure il a été attiré par la peinture, a connu Bourdelle, Marcel Lenoir, c'est-à-dire a été en contact avec un art extrêmement conscient et prémédité, un art qui s'impose, un dessin précis, parfois dur, qui asservit la forme et la soumet à la volonté de l'artiste. Sachant cela on comprend mieux comment l'œuvre de Desnoyer réussit à trouver une synthèse des formules en apparence opposées. Si l'on y ajoute les admirations qu'il connut au cours de nombreux voyages, si l'on sait qu'il étudia tour à tour Raphaël, Michel-Ange en Italie, le Greco et Goya en Espagne, qu'il copia Tintoret et Véronèse à Venise, qu'il apprit à mieux connaître Breughel et Cranach en Autriche, on verra combien la connaissance authentique des maîtres anciens lui fut profitable et lui permit cette affirmation non plus d'une personnalité de hasard mais au contraire parfaitement lucide.

Rien cependant dans l'art de Desnoyer ne porte la marque d'une contrainte ou d'une réminiscence; cette science qu'il a acquise, il a su l'assimiler au point d'aboutir à un art éminemment personnel. Les leçons des maîtres anciens lui furent profitables dans la mesure où elles lui permirent d'approfondir ses propres recherches, d'acquérir un métier qui lui évite aujourd'hui les hésitations et aussi les imitations. Peu d'artistes contemporains ont un bagage aussi abondant que le sien, mais peu sont capables de montrer une individualité aussi indépendante. Sans doute est-ce pour cela que l'œuvre de Desnoyer n'est jamais tombée dans l'excès d'un formalisme extérieur, mais reste la traduction sensible de sa façon de sentir et de penser.

II

COURRIER DE FRANCE

LE MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE DE PARIS

Par Bernard Dorival

Depuis Juin 1947, Paris possède un nouveau musée : le Musée National d'Art Moderne, qui successeur et héritier de l'ancien musée du Luxembourg ainsi que de l'ex-musée du Jeu de Paume, est consacré à l'art français contemporain, ainsi qu'à celui qu'ont créé en France les étrangers de l'École de Paris. Cinquante années de peinture, de sculpture, d'arts mineurs sont ainsi résumées dans ce nouveau musée, installé dans un bâtiment construit lors de l'exposition internationale de 1937, entre l'avenue du Président Wilson et l'actuel Quai de New-York.

Après avoir traversé, dès son entrée dans le Musée, le hall d'honneur où règne Maillol, le visiteur rencontre les galeries de peinture où les œuvres sont groupées par écoles, celles-ci occupant dans ces galeries la place que leur assigne leur apparition dans le temps. Ainsi la première salle est consacrée au Néo-Impressionnisme, la seconde à l'école de Pont-Aven, la troisième et la quatrième aux Nabis : Maurice Denis, Vuillard, Bonnard, représentés chacun par des œuvres nombreuses dont plusieurs comptent parmi leurs chefs-d'œuvre. Les Fauves viennent ensuite, Vlaminck, Derain, Friesz, Rouault, — présents par plusieurs chefs-d'œuvre — Van Dongen, Dufy, Marquet et Matisse, qui figure, lui, au Musée d'une façon très complète : onze peintures, huit dessins, une sculpture donnent une juste idée de son art. Une place a été faite ensuite aux « Primitifs du XXème siècle », Vivin, Bombois, Beauchant, Séraphine, dont l'art constitue comme une oasis de fraîcheur naïve et de charme. Le Cubisme occupe les cinq salles qui suivent. Parmi ses champions, Braque, Léger, la Fresnaye, Jacques Villon, Picasso comptent au Musée National d'Art Moderne des ensembles importants où les chefs-d'œuvre ne sont pas rares. Le visiteur trouvera ensuite les salles réservées à la réaction anti-cubiste : naturaliste chez Segonzac, expressionniste chez Gronaire et La Patellière, poétique dans le Surréalisme et chez Marc Chagall. Un hall occupé par des céramiques et des tapisseries dues en particulier au talent du Lurçat coupe la visite des collections de peinture, qui reprend ensuite avec les salles consacrées aux jeunes peintres : ceux-ci sont groupés en tendances, figurative, post-surréaliste, irréaliste, etc... A ce panorama en quelque façon dynamique de la peinture contemporaine s'en ajoute un autre que l'on

pourrait dire statique, en ce sens que les tableaux, au lieu d'être présentés selon leur ordre chronologique, sont groupés selon les salons auxquels exposent leurs auteurs : des salles sont ainsi consacrées au Salon des Artistes Français, au Salon de la Nationale, au Salon des Indépendants, au Salon d'Automne, qui complètent de la sorte l'idée que peut se faire le visiteur du Musée d'Art Moderne au sujet de l'art français contemporain de peindre.

Pour la sculpture, elle est répartie en huit salles : outre celle, déjà citée, où Maillol figure avec un ensemble important, Despiau, Bourdelle ont leur salle; Pompon en partage une autre avec Lucien Schnegg, Jane Poupelet, Wlérick; les sculpteurs d'avant-garde sont groupés dans une rotonde autour de Duchamp-Villon, Laurens, Brancusi, et la statuaire traditionaliste a également sa place au Musée d'Art Moderne qui présente, on le voit, les œuvres de toutes les tendances, depuis les plus conservatrices jusqu'aux plus révolutionnaires, avec le seul souci de montrer objectivement une manière de portrait fidèle de l'art français.

Le groupement de ces ouvrages selon leurs affinités spirituelles et leur succession historique était déjà un enseignement. Pour augmenter le pouvoir et la valeur de cet enseignement, des vitrines documentaires ont été disposées dans les salles : elles y expliquent par des images brièvement commentées la genèse de l'art de tel peintre, les influences qu'il a subies, dans le même temps qu'elles rendent sa figure plus vivante aux yeux du visiteur, en lui montrant des photographies de sa personne, de sa famille, de son atelier, etc... Discrètes, ne s'imposant pas à l'attention de qui ne veut pas les voir, mais apportant à qui le souhaite maints renseignements instructifs, ces vitrines constituent sans doute une des solutions les plus heureuses au problème qui se pose de plus en plus à notre temps : augmenter la valeur pédagogique des musées, sans porter atteinte à l'agrément de leur présentation.

Cet agrément, les conservateurs du Musée National d'Art Moderne ont essayé de l'obtenir en espaçant le plus possible les œuvres exposées, en les accrochant sur des fonds appropriés, parfois même en les accompagnant de meubles, d'objets décoratifs qui suggèrent l'ambiance de l'époque où elles ont été conçues et exécutées. C'est ainsi qu'un ameublement caractéristique du goût à l'époque de l'exposition des Arts Décoratifs a été installé dans la Salle Van Dongen, et qu'une salle 1900 a été organisée grâce à la réunion de meubles, de vases, de bustes, de tapisseries, d'émaux, de bijoux, voire de photographies, et, bien entendu, de peintures où s'affirme l'esthétique si curieux de ce temps-là.

Musée vivant, en perpétuel devenir, le Musée d'Art Moderne n'a pas cessé de se transformer et de s'enrichir depuis deux ans qu'il est ouvert. Plus de cinquante peintures, sculptures, ou tapisseries sont entrées depuis 1947 dans ses collections, soit grâce à des dons ou à des legs, soit grâce à des achats faits par les Musées Nationaux. Des œuvres importantes, parfois mêmes capitales de Chagall, La Frenaye, Vuillard, Bonnard, Matisse, Juan

Gris, Miro, Maillol, Duchamp-Villon, Modigliani, sont ainsi venues s'ajouter à celles de ces artistes que le Musée possédait déjà : apport précieux que complète celui qui lui vient des acquisitions faites à son intention par la Direction des Arts et des Lettres et qui lui a valu des pièces non moins précieuses.

Ce mouvement incessant se double du mouvement que provoque l'organisation d'expositions temporaires dans une salle du musée réservée à ce genre de manifestations. Les amateurs parisiens ont pu ainsi admirer des rétrospectives Chagall, Suzanne Valadon, Albert Marquet, Paul Klee, Emile Terry, Wotruba, Permeke, ainsi que de belles collections d'art belge contemporain et d'art polonais populaire. Consacrer la gloire des artistes français éminents, révéler l'œuvre des maîtres étrangers les plus intéressants de l'époque contemporaine, tel est le double but de ces expositions temporaires que le public accueille avec une faveur croissante. Puisse par ce moyen et par son ouverture le Musée d'Art Moderne servir la cause de l'art français et de la culture contemporaine !

LE ROMAN FRANÇAIS EN 1948

Par Robert Kanters

Dans une civilisation inquiète de ses valeurs et qui a pris l'habitude de s'ausculter peut-être plus que de raison, il n'est pas étonnant qu'on parle volontiers d'une « crise du roman français ». Il y a sans doute des signes troublants : d'une production abondante, peu d'œuvres se détachent avec éclat : l'Académie Française n'a pu décerner son prix du roman et si beaucoup d'autres prix ont couronné beaucoup d'autres livres, ces distinctions perdent un peu de leur valeur. D'une part, quelques uns de ceux que nous considérons comme des maîtres ont gardé le silence : pas de nouveau roman de Duhamel, de Green, de Malraux, de Mauriac, de Maurois, de Montherlant, de Romains, etc... D'autre part, on voit mal quels sont les jeunes écrivains dont la carrière commence avec éclat, comme commencèrent les carrières de ces maîtres au lendemain de la première guerre mondiale. Mais on aurait tort, me semble-t-il d'exagérer le péril : les peuples se croient toujours à un tournant de l'histoire du roman. S'il y a un peu de flottement, il tient à l'ordre général des choses : nous sortons bien plus lentement qu'en 1918 du crépuscule de la guerre, et les romanciers ont besoin d'y voir clair et de prendre leurs distances. Les critiques aussi d'ailleurs : à juger à la petite semaine, on exalte ou on abaisse à l'excès. Déjà le recul de quelques mois que nous prenons ici permet une décantation.

Si nous renonçons en effet à chercher à tout prix la nouveauté ou le sensationnel, nous constatons qu'il y a nombre de bons écrivains qui continuent d'élaborer une œuvre dont année après année la place et la qualité se confirment ou grandissent. Ainsi pour ceux qui ont entrepris des œuvres cycliques ou des romans-fleuves. Le Grand Prix de la Ville de Paris a justement distingué M. Paul Vialar, l'auteur de *La Mort est un commencement* (Domat) dont nous avons pu lire les 4^{ème} et 5^{ème} volumes, *Les Morts Vivants et Risques et Périls*. Tout ici nous confirme dans l'estime que nous avons pour l'écrivain : M. Paul Vialar a un large public, il écrit pour lui, en dehors de tout snobisme, en dehors aussi de toute complaisance. De même pour M. Henri Troyat qui a publié son second gros volume : « *Le Sac et la Cendre* » (La Table Ronde), tableau extrêmement vivant, plein de couleur et d'aisance de la Russie des années tragiques. On pourrait y joindre le cycle des *Vies Secrètes* que M. Edmond Buchet a achevé avec le *Royaume de l'Homme* (Corréa) ou celui des *Membres de la Famille* que M. René Laporte a commencé avec *Ma Dernière Volonté et Chacun pour soi* (Julliard), ou en-

core celui des **Grandes Familles** de M. Maurice Druon (Prix Goncourt, Julliard). M. Vialar nous ramène trente ans en arrière en France principalement, M. Troyat en Russie; M. Druon évoque l'après-guerre, M. Laporte la France des années 36, M. Buchet celle de 1936 à 1944. Les uns font plus de place au pittoresque, les autres à la méditation. Mais on ne peut s'y tromper, tous ces écrivains se livrent à la même tâche et qui est importante : au travers de ces divers cycles s'élabore une histoire romanesque de la France et de l'Europe depuis la guerre de 1914, intéressante en elle-même, plus intéressante encore parce qu'elle est l'occasion et le prétexte pour une génération d'hommes et d'écrivains de faire son examen de conscience.

En dehors des auteurs de romans-fleuves, beaucoup d'autres romanciers nous donnent année après année des livres remarquables. Les volumes de M. Jean Giono, **Un Roi sans Divertissement** (Gallimard) et **Noé** (Table Ronde) font partie d'un ensemble de chroniques : mais chacun se détache avec force, et M. Giono qui verse beaucoup moins qu'il y a quelques années dans la facilité et dans la prédication commence peut-être une belle seconde carrière. De même on peut dire que chaque livre de M. Marcel Aymé, fortifie sa position auprès des lettrés comme auprès du public. Son dernier roman **Uranus** (Gallimard), vive peinture de la Libération dans une petite ville, n'est peut-être pas le meilleur et on peut lui préférer **le Chemin des Ecoliers**. Mais il est évident que la place que Marcel Aymé conquiert dans les lettres françaises est une place de tout premier rang. Au contraire, on a l'impression que M. Georges Siméon ne progresse plus : a-t-il « fait le plein » ou bien est-ce une crise de croissance ? Ses romans ne se dépassent pas : mais il serait injuste pour cela de mépriser **Le Bilan Malétras** (Gallimard) ou **La Neige était sale** (Presses de la Cité car s'il s'agit d'un palier dans l'œuvre d'un grand créateur, il est situé à une hauteur à laquelle beaucoup ne parviendront pas.

Dans des familles romanesques bien différentes nous avons eu plaisir cette année à cueillir **La Rose de Bratislava** de M. Emile Henriot (Plon), roman-flânerie, agréable, intelligent, capiteux à sa manière; ou bien à suivre la grande et belle biographie intérieure que M. Frans Hellens nous a donné avec **Naître et Mourir** (Albin-Michel) ; ou bien à retrouver M. Henri Bosco dans sa meilleure veine avec **Malicroix** (Gallimard). Ce sont des livres qui honorent une année littéraire de même que la carrière de leurs auteurs. Et on pourrait en dire autant de **La Roue d'Infortune** de Mme Germaine Beaumont (Plon), du **Raisin de Maïs** de M. Raymond Dumay (Gallimard), etc...

Moins avancés en âge ou en renommée, d'autres franchissent cependant ce moment de la carrière où l'on cesse de dire « c'est l'auteur de tel ou tel livre » pour pouvoir dire « c'est un écrivain », ce qui signifie que désormais il faudra compter avec lui et compter sur lui. C'est le cas de certains lauréats comme M. Gilbert Cesbron qui a eu le prix Sainte-Beuve avec **Notre Prison est un Royaume** (Jeune Parque), un roman qui sait être neuf et original, à force de sensibilité, sur ce sujet souvent traité : la vie de collège. Ou bien celui de M. Henri Castillou, dont **Cortiz s'est révolté** (Fayard) a obtenu le

prix Interallié : chaque année M. Castillou nous donne un bon roman plein d'action dont la scène est en Amérique du Sud, soigneusement écrit et agencé. De même pour Mme Dominique Rolin qui a écrit avec *Moi qui ne suis qu'amour* (Denoël) un roman sensuel, audacieux souvent, d'un ton laurencien très différent de ses œuvres précédentes. Dès son second livre, *Le Jour ni l'heure* (Julliard), une autre femme, Mme Elisabeth Barbier, a montré qu'elle était une romancière de valeur autant par son don de rendre scènes et atmosphères que par sa psychologie de l'amour, classique, mais pénétrante. Comment enfin ne pas rappeler et porter à l'actif de cette année romanesque des œuvres comme *Maturité* de Marc Blancpain (Grand Prix du Roman il y a trois ans, Editeur Flammarion), ou *l'Homme qui marchait devant moi* de M. André Chamson (Gallimard) ou les *Godillots* sont lourds de l'auteur de *Soldat*, M. Maurice Fombeurre (Gallimard).

Chemin faisant, nous avons déjà eu l'occasion de mentionner un certain nombre des prix littéraires de fin d'année : ainsi pour MM. Castillou, Gilbert Cesbron, Paul Vialar. Nous avons dit aussi que le Goncourt était allé à M. Maurice Druon pour le premier volume d'un grand roman savamment construit, peinture large et pleine d'adresse, parfois même un peu théâtrale, de la société parisienne vers les années 1920. Le choix du Fémina s'est porté sur *Les Hauteurs de la Ville*, de M. Emmanuel Robles; écrit par un disciple un peu trop fidèle de M. Albert Camus, ce n'est pas le meilleur roman de la Résistance et de l'assassinat, ce n'est même pas la meilleure œuvre de l'auteur. Le Renaudot de l'année, c'est *Voyage aux Horizons*, de M. Pierre Fisson (Julliard), un gros roman-témoignage, fiévreux et torrentueux, dont la meilleure partie nous transporte dans le Berlin de la guerre froide, mal écrit, mais plein de sève. Un nouveau prix, la Côte d'amour, décerné par neuf jeunes femmes, a consacré un écrivain qui a depuis longtemps notre amitié, M. Henri Calet : *Le Tout sur le Tout* (Gallimard) est une sorte d'autobiographie qui permet à l'auteur de chanter à sa manière, avec tendresse et un humour amer, son petit monde du XIV^{ème} arrondissement. N'allons point plus avant : les jurys se multiplient et de quelque nouveau prix chargent toujours notre palmarès. Il n'y a pas grand intérêt à rappeler que le Grand Prix du Roman des Nouvelles Littéraires est allé à un disciple de Montherlant (*Querelle avec la Bête*) de M. Michel Mercier, à une disciple de Mauriac (*La Mèche de Madame Lucienne Marchal*), et à un roman d'aventures (*Notre-Dame de la Liberté* de M. G. Buhet), ni à signaler que c'est un autre roman d'aventures (*Flamand des Vagues* de M. Van Dorp) qui a eu le Prix des Lecteurs de la Gazette des Lettres. La seconde récompense de cette dernière compétition mérite toutefois une mention spéciale. *Vipère au Point* de M. Hervé Bazin (Grasset) est probablement la révélation de l'année. Roman de la haine réciproque d'une mère et de ses fils, peinture féroce jusqu'à l'odieux et dont l'auteur ne nous dissimule nullement qu'elle est un règlement de compte personnel, c'est un livre dont la verve appelle l'admiration. M. Bazin va grand train d'un bout à l'autre, et c'est nous qui en avons le souffle coupé.

Avec M. Hervé Bazin et M. Pierre Fisson — les deux débutants les plus remarquables — nous en sommes arrivés aux jeunes écrivains. Il me faudrait ici dresser une longue liste ou ne rien dire, promener l'encensoir à la ronde ou risquer d'écrire des lignes qui seront bien ridicules si on les relit dans dix ans. Je jouerais bien quelque chose cependant sur la chance de M. Michel Braspart (*Le Divertissement*, Albin-Michel) dont le talent est un peu trop fin, ou sur celle de M. Serge Grossard (*Pogrom*, Ferenczi) dont le talent est un peu trop gros; sur M. Julien Segnaire (*Le Délire Logique*, Gallimard) ou sur M. Roger Nimier (*Les Epées*, Gallimard); sur M. René Fallet (*La Fleur et la Souris*, Domat) ou sur M. Youri (*Ça devait finir comme cela*, Julliard) : avec ces quatre derniers, c'est l'examen de conscience d'une nouvelle génération qui est entrepris, et à chaud.

Si notre énumération a été longue, et peut-être confuse, c'est qu'il n'est guère possible de dresser plus clairement aujourd'hui un bilan du roman français : dix, vingt, cent écrivains de tempéraments divers cherchent et se cherchent en dehors des modes et des écoles. Notre roman ne dépose pas son bilan : il compte des chances.

PARIS A DEUX MILLE ANS

Par Maurice Bedel

On célébrera dans les jours qui viennent les deux mille ans de Paris. Paris, pourtant si jeune, si alerte, si vivant, va sur ses deux mille ans. Quelle autre ville capitale, intacte, en un si grand âge ? Athènes, qui au début du XIXe siècle était réduite à un gros village ? Rome, qui sous les coups des Goths et des Vandales, et malgré la présence des papes, était entrée pour des siècles dans l'ombre du passé ? Non. Et Londres ? A quelques années près, Londres va également sur ses deux mille ans. Nous n'en sommes point jaloux ; nous nous réjouissons au contraire, que les deux grandes capitales de l'Europe aient vu le jour dans les mêmes temps l'une et l'autre sur les bords d'un large fleuve, l'une et l'autre tirant de la boue de ce fleuve leurs premières habitations et prenant dès cet instant un essor qui devait leur permettre de dominer le monde pendant de longs siècles.

Il est bel et bien de dire qu'une ville a deux mille ans, mais où allons-nous chercher la preuve de ce grand âge ? Où est l'acte de naissance de Paris ? Il est dans Jules César, il est dans le récit des premières rencontres des légions romaines commandées par Labienus avec les Parisii, tribu inoffensive spécialisée dans l'art de pêcher le poisson et que l'envahisseur vint déranger, un jour, dans ses paisibles activités. Du fait qu'il y avait des pêcheurs à Lutèce, il faut admettre qu'il y avait des habitants ; or là où il y a des habitants, il y a des habitations ; donc, il y avait en ces lieux des maisons ou, si l'on préfère, des chaumières lors de l'arrivée des légions de Labienus en l'an 52 avant notre ère. Sur l'architecture même nous ne sommes pas fixés ; si je parle de chaumières, c'est que nous sommes en pays de roseaux, matériau idéal pour la couverture des maisons ; c'est aussi que nous savons les Gaulois trop avisés, trop ingénieux pour n'avoir pas pratiqué l'art de construire en terre mélangée d'herbes ou même en briques d'argile séchées au soleil. Et qui nous dit que, demeurant sur les pentes des collines calcaires, ils n'usaient pas de la bonne pierre de Montmartre ou de Montrouge facile à tailler et à disposer en édifice ? Nous aurions ainsi l'ébauche de cette ville tout en pierres, de ce Paris tout en calcaire qui l'emporte par sa solide beauté sur d'autres grandes cités européennes tout en briques ?

Voilà donc une ville solide, assise depuis des siècles sur un socle sans défaillance, née dans la boue, grandie dans la pierre et, depuis deux mille ans, bien installée dans l'assurance de sa grandeur et de son rayonnement. Il n'est guère utile d'en retracer l'histoire pour en connaître la véritable essen-

ce ; le passé d'une ville n'est touchant que si la ville est morte. Paris a toujours vécu au présent, Paris n'a pas de passé au sens mélancolique du mot ; ce qu'était Paris au temps de l'empereur Constance Chlore ou de l'empereur Julien, un Paris avec son théâtre, ses arènes et ses thermes, c'est le Paris d'aujourd'hui avec son Opéra, ses champs de courses et ses piscines ; nul changement à grand bouleversement comme on a vu à Athènes et à Rome ; une étonnante continuité dans le caractère, celle d'un organisme vivant qui est toujours lui-même malgré sa croissance et malgré les variations de ses formes et de ses traits.

Il est juste que les armes de Paris portent sur leur écu une nef voguante, voiles gonflées, proue fendante, et qui, depuis huit cents ans, symbolise une sorte de défi au destin contraire, à la tempête comme à la peste, à la guerre comme à la révolution, flottant toujours, non pas à l'aventure, mais d'un train assuré, train d'ailleurs assez fier et sachant où il mène. Si l'on embarquait sur cette nef et qu'avec elle on naviguât sur la Seine des temps lointains, que d'émouvantes rencontres ne ferait-on pas ! L'on verrait le rude et inhumain Clovis, après avoir reçu la grâce de Dieu sur le champ de bataille de Tolbiac, recevoir ici la grâce du Ciel, du ciel de Paris déjà lumineux de toutes les lumières de l'esprit ; l'on ferait connaissance avec l'enfant Charlemagne, élevé sur les bords de l'Oise, à Quierzy, non loin de là, et venant à cheval avec son père Pépin visiter la ville déjà célèbre par ses abbayes dont les moines ont grande réputation de fine sagesse et de multiple savoir. C'est chose bien émouvante d'évoquer cet enfant, appelé à un si haut destin, prenant sa jeune curiosité parmi des bâtiments, des prés et des vergers sur les lieux mêmes où aujourd'hui se croisent les autobus et roulent les taxis, où dans un café enfumé de tabac M. Jean-Paul Sartre enseigne à ses disciples le néant de l'humanité, où l'on croise aussi de studieux garçons se dirigeant vers le quartier de la Sorbonne et pour qui l'humanité est une noble réalité.

Plaisir des plus délicats, source d'émotions rares que de porter ses pas à travers une ville de deux mille ans sur la trace des héros, des philosophes des poètes, des savants qui ont connu là les joies et les tourments de la vie de chaque jour. Que ceux qui sont sensibles aux tendres aventures des amants célèbres aillent rêver du côté de Notre-Dame de Paris ; qu'ils longent ces vieilles pierres dans l'ombre desquelles, furtifs et secrets, Abélard et la jeune Héloïse cachaient les rendez-vous de leur amour il y a huit cents ans ; qu'ils se disent que deux cœurs battirent en cet endroit même et que les vieilles pierres se rappellent ces battements.

Ou bien, si l'on ne veut pas demeurer dans les seules régions sentimentales du souvenir, on peut aller chercher sur les pentes de la colline Sainte-Geneviève, derrière le Panthéon, les traces d'un François Villon rôdant par là avec une bande de mauvais garçons et pénétrant par effraction dans le collège de Navarre pour y dérober quelques écus. Ou encore, on peut re-

joindre La Fontaine dans quelque rue vieillotte de la rive gauche de la Seine et l'accompagner jusqu'au cabaret où, avec ses amis Molière, Racine et Boileau, il va vider un cruchon de vin et dissenter d'épicurisme.

Que de pierres, que de murs, que de logis l'on frôle à tout moment de la journée en ces rues qui virent passer tant de générations ! Ces pierres ont connu ceux dont les œuvres nous émeuvent ; elles les entendirent pleurer et rire, elles les virent livrés aux forces amies ou ennemies du destin.

Je ne sais rien de plus émouvant que de chercher à travers Paris d'une rive à l'autre de la Seine quelques-uns des nombreux logements où vécut Baudelaire, où l'auteur du *Spleen de Paris* se dérobait à lui-même plus qu'il ne se dissimulait aux recherches de ses créanciers. On a pu retrouver plus de trente logis de Baudelaire, logis de fortune ou d'infortune, hôtels borgnes dont les sombres détours abritèrent, certains soirs, son dégoût de toutes choses et de tous êtres.

Deux mille ans... Au cours de vingt siècles Paris a patiemment, soigneusement composé une sorte de mélange fertilisant où l'esprit et le cœur trouvent leurs nourritures les plus vivifiantes. S'il me fallait aller chercher les éléments qui entrent dans ce mélange, j'en oublierais certainement un grand nombre, mais je ne manquerais pas d'y relever la beauté des quais de la Seine, la noblesse d'ordonnance des Tuileries et du Luxembourg, la qualité des œuvres d'art du Louvre, le pittoresque humain et le légumier des Halles, la pointe de l'île Saint-Louis où venait rêver Guillaume Apollinaire, les effluves spirituels de l'Église Saint-Séverin et ceux tout intellectuels du palais Mazarin.

En deux mille ans Paris, tout en se bâtissant, n'a cessé de construire de l'humain : c'est la raison pour laquelle on peut dire d'elle qu'elle est la capitale de l'humanité.

LIVRES DE FRANCE ET D'AILLEURS

M. P. GRUNEBaum-BALLIN — Henri Grégoire, l'ami des hommes de toutes les couleurs

(Collection de la « Société des amis de l'abbé Grégoire, Paris, 1948)

De 1936 à 1939, et pendant toute l'occupation, on a senti que la France, prenant conscience du destin que lui préparait le raz-de-marée des périls internationaux, allait réaliser plus étroitement son union avec ses territoires d'outre-mer. La Constitution votée le 29 septembre 1946 a réalisé cette union que la simple logique rendait depuis longtemps nécessaire. La France née de la Révolution de 1789 et de celle de 1848 devenait ainsi vraiment une et indivisible. Le colonialisme disparaissait à jamais. Il n'y avait plus de colonies françaises, mais des provinces apportant chacune à la communauté patriale son caractère propre, ses coutumes et ses traditions. Le grand rêve de l'Abbé Grégoire et de Victor Schoelcher, son fils spirituel, cessait d'être une utopie. Robespierre, s'il était revenu en ce monde, n'aurait plus à prononcer la fameuse phrase selon laquelle « l'humanité est souvent obligée de composer avec la politique et l'intérêt ».

M. P. Grunebaum-Ballin, qui a remplacé M. Ferdinand Brunot à la présidence de « La Société des Amis de l'Abbé Grégoire » à la mort de l'éminent philologue de *La Pensée et la Langue*, M. P. Grunebaum-Ballin a cependant eu raison de publier récemment, sous le titre de **Henri Grégoire, l'ami des hommes de toutes les couleurs** un ouvrage tout entier consacré à la lutte que l'évêque constitutionnel de Blois dut mener, de 1789 à 1831, pour obtenir la suppression de la traite et l'abolition de l'esclavage.

Les mêmes causes produisent partout et toujours les mêmes effets. Qui a bu du vin fort de la liberté n'en veut plus d'autre. On n'a jamais vu un fleuve rebrousser son cours et remonter à sa source. Le Premier Consul Bonaparte crut pourtant de bonné politique, féru du racisme des colonialistes de son temps, de rétablir la traite des nègres et l'esclavage, en signant le 30 Floréal de l'An X, c'est-à-dire le 20 mai 1802, la honteuse loi qui faisait de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* moins qu'un chiffon de papier.

Cette loi tient dans les trois articles que voici.

Article Premier.— Dans les colonies restituées à la France en exécution du *Traité d'Amiens* du 6 Germinal, An X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Article II.— Il en sera de même dans les autres colonies françaises, au-delà du Cap de Bonne Espérance.

Article III.— La traite des Noirs et leur importation dans les dites colonies auront lieu conformément aux lois et règlements existant avant la dite époque de 1789.



HENRY GREGOIRE.

*Ancien Evêque de Blois, ex Sénateur
et Membre de l'Institut de France*

Galerie Universelle

Publié par Blaisot

« Lentement, mais sûrement, a déclaré un jour Anatole France, l'humanité réalise les rêves des sages ». Le premier des grands abolitionnistes français a été un de ces sages-là. De sa vie émanent des leçons dont on ne saurait trop méditer la clairvoyance et le civisme. Bonaparte a refusé de les entendre et la France a perdu Saint-Domingue le 1er janvier 1804, jour où l'Indépendance de l'Etat d'Haïti a été proclamée par le cruel Dessalines. Cette proclamation constituait la première manifestation de la vengeance que la Révolution de 89 se préparait à tirer de l'homme qui l'avait reniée.

La France de 89, obéissant au génie de sa Révolution et à l'appel de la « Société des Amis des Noirs » dont faisaient partie, aux côtés de l'Abbé Grégoire, son principal animateur, Brissot et Condorcet, Clavière et Mirabeau, Robespierre et Sieyès, Laréveillère-Lépeaux et Pétion, Vergniaud et Lanjuinais, Gensonné et Guadet, Volney et Roederer, Carnot et Dupont de Nemours, a voté, entraînée par Danton le 16 Pluviôse de l'An II, en présence du blanc Dufay, du mulâtre Mills et du noir Belley, tous trois députés de Saint-Domingue, le décret aux termes duquel « tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, étaient citoyens français, et jouissaient, comme tels, de tous les droits assurés par la Constitution ».

En 1944, au lendemain de la Libération, la France emportée par le même flux d'enthousiasme qui avait déferlé sur elle de 89 à 94, a tenu à exprimer publiquement l'amitié qu'elle avait pour ses populations d'outre-mer en fondant l'Union Française.

A l'universel espoir suscité par les séismes sociaux de la Révolution de 89 ont succédé les débordements du Directoire et la réaction du Consulat et de l'Empire. La France contemporaine n'en est certes pas là, bien que les colonialistes du genre de Barnave s'y rencontrent encore et que certaines sociétés, qui passent en puissance celle qu'avait autrefois le Club Massiac, y aient survécu. Mais les Barnave et les Clubs Dassiak d'aujourd'hui poursuivent exactement les mêmes desseins que poursuivaient déjà leurs devanciers d'hier. Ces descendants de Josué voudraient arrêter le soleil. La Révolution de 48 et Victor Schoelcher ne leur ont rien appris. L'avion a pu rapprocher les continents les plus éloignés et deux guerres planétaires brassent dans la souffrance et dans le sang races et nations, rien n'est monté jusqu'à leurs oreilles de l'immense bruit produit par le pétrissage de ce grouillement d'humanités. Ils sont prêts, rendus fous par l'attrait du lucre, à renouveler la faute commise autrefois par Bonaparte.

Mieux vaudrait pour eux se pencher sur les deux cent soixante-dix-huit pages de la monographie si substantielle et d'une si étonnante actualité où M. P. Grunebaum-Ballin a mis en lumière l'œuvre immense et délicate accomplie par l'Abbé Grégoire à une époque qui a tant d'affinités avec la nôtre, œuvre de grand politique sachant voir plus loin que son temps et les étroites limites de sa patrie métropolitaine; œuvre de chrétien en parfait accord avec son cœur, sa foi et l'esprit de progrès. Sa lecture et son enseignement leur seraient profitables.

René MARAN

Maurice RECLUS, de l'Institut. — Grandeur de «La Troisième».

De Gambetta à Poincaré.

(Hachette, Paris 1948 — 251 pages)

Dès le seuil de ce nouveau volume de la jeune Collection **Tribune de l'Histoire**, M. Maurice Reclus nous avertit de son dessein. Il ne s'agit point ici pour lui de faire œuvre politique et il serait vain de chercher dans son livre « arrière-pensées ou intentions secondes ». Son propos a été de réaliser un travail de synthèse, en toute objectivité, sans tenter le moins du monde, par une représentation brillante de la Troisième République, de mettre en relief, du même coup, les fautes et les malheurs d'autres gouvernements. « Positif et affirmatif cent pour cent, nous dit-il, négateur ou négatif à aucun degré, il voudrait, surtout, être explicatif de l'ère de prospérité, de puissance et de gloire que connurent ensemble et inséparablement, durant près d'un demi-siècle, la République et la patrie ».

Cet inventaire — ici après décès — Jacques Bainville, aux dernières années de sa vie de labeur, l'avait dressé du vivant même du régime, de façon moins complète et, à coup sûr, moins chaleureuse. Ce fut cependant belle surprise de voir l'écrivain monarchiste se dégager de ses préférences politiques, pour rendre justice à la réussite républicaine. Répugnant à cette partialité qui entache tant d'écrits historiques, à cette passion partisane qui décolore et déforme, même chez un Michelet, les faits et le tableau d'un temps, Bainville eut l'élégance, dont seuls pouvaient s'étonner ceux qui ne connaissaient pas son honnêteté, de mettre en lumière les deux vertus maîtresses d'un gouvernement qui n'était pas celui de son cœur, ni de son esprit : sa stabilité d'abord et sa longue durée, d'autant plus remarquables que le peuple français n'est certes pas des plus faciles à manier ; — les gains précieux que, dans tous les domaines, il avait valus à la France, à sa prospérité intérieure, hors des frontières à son prestige.

C'est en républicain ardent, mais avec un respect total de la vérité de l'histoire, donc sans rien celer des ombres, que M. Maurice Reclus note et commente les succès, analyse les raisons de cet heureux bilan. Et, tout d'abord, de protester contre le dédain avec lequel il est d'usage de traiter la « Troisième ». Quelle grisaille, si l'on évoque les périodes éblouissantes du passé français ! Que de désordres, de chutes ministérielles, de volte-face sans rime ni raison !

Que de scandales, politiques, financiers, judiciaires ! Union générale, Panama, Grévy-Wilson et la Légion d'honneur, la grande « Affaire » et sa sé-

quelle de bouleversements sociaux ! Que toutes ces figures défilant sur le devant de la scène sont donc médiocres, indignes du souvenir de Clio !

Car « ce régime de gens sérieux, de petits bourgeois, de propriétaires moyens, des médecins, voire des « vétérinaires », et d'anciens élèves des grandes écoles, est un régime juste milieu, qui administre, gère, arrondit sa pelote — aux dimensions de la planète — et fait son affaire et ses affaires en Europe et ailleurs, mais n'est décidément pas un « sujet » pour intellectuels ». Cela manque d'allure, de « gueule », comme on dit dans l'atelier d'artiste. Tout semble populaire et bourgeois, la Troisième suscite à la fois la hargne anti-républicaine et la colère collectiviste. Elle ameute contre elle Blancs et Rouges.

A ce décri, poussé jusqu'au plus éclatant parti pris, des gens de lettres de tout bord ont apporté leur voix. Et, chose étrange, ceux de « gauche » se sont montrés aussi virulents que ceux de « droite ». La République troisième a reçu autant de coups d'aiguilles — ou de gourdins — d'un Anatole France et d'un Mirabeau que d'un Léon Daudet et d'un Drumont. Entre les deux clans extrêmes, Barrès a tapé dur.

Des scandales ? Du gachis ? Bien sûr, il y en eut. Quel régime, jamais, s'en montra exempt ? Mais les hommes qui gouvernèrent la France de Gambetta à Poincaré furent-ils de si petits hommes, vraiment ? Ferry, Méline, Eugène Etienne, Waldeck-Rousseau, Delcassé, de si piètres ministres ? Les frères Cambon, de si ternes Ambassadeurs ? Et ce grand bonhomme Clemenceau ?

Si tous ces gens-là ont manqué de vertu politique au point que leurs dénigreur le prétendent, leur mérite, reconnaissons-le à tout le moins, n'en fut que plus grand, à réussir pareillement leur tâche. Leurs succès, M. Maurice Reclus en tient sous nos yeux le compte. Il est fort impressionnant et plaise aux Dieux que nos gouvernants à venir puissent en aligner tout autant !

Cette Troisième République, qui atteint son apogée le 11 novembre 1918, qu'a-t-elle trouvé à sa naissance ? Un pays saigné à blanc, humilié sous la botte étrangère, au lendemain de la Commune une opinion publique réticente ou rebelle, l'ordre, l'économie, les finances, l'armée, tout à restaurer. Et, comme toujours, dans les heures noires, au-dehors nulle amitié.

Elle n'avait guère d'atouts en main pour gagner la partie, la Troisième République ! Les résultats sont là, pourtant, qui ne se discutent pas : au cours de ces quelques cinquante années qui vont du traité de Francfort à celui de Versailles, de Bismarck à Poincaré et de Moltke à Foch, debout, bien campée sur ses jambes, à la stupéfaction de l'Allemagne et de l'univers, la République française n'a pas bronché une seconde devant les rodomontades de Guillaume II, épée aiguisée, poudre sèche et voyage à Agadir. Comme la Monarchie en ses plus beaux jours, elle a été une grande « rassembleuse de terres » ; elle a donné à la France un magnifique Empire, le deuxième du

monde. A l'intérieur, en dépit des attaques parties de tous les côtés, à travers les désordres et les vicissitudes parlementaires qui sont l'inévitable rançon de tout régime basé sur le système électoral, elle a maintenu l'ordre, assuré la prospérité économique, l'équilibre financier, créé l'armée de la Marne et de Verdun, lancé sur les mers l'une des plus belles flottes qui fussent alors... A l'extérieur, sa diplomatie lui a gagné d'innombrables sympathies en Europe et outre-Atlantique, deux toutes puissantes alliances.

Avec un enthousiasme sur lequel on ne saurait sans mauvaise foi le chicaner, M. Maurice Reclus vient de nous brosser un tableau brillant des «mérites de Marianne». Il n'est pas moins soucieux, dans sa loyauté d'historien, de nous énumérer ses «chances». Eh! oui, il faut le dire, ayant engagé la partie sans atouts, Marianne a eu de la veine.

Des veines. Et d'abord, dès le berceau : une voix de majorité. Une. Si le comte de Chambord n'avait pas «exagéré» en repoussant les trois couleurs — qu'un Henri IV eût saluées! — il se fût appelé Henri V et le trône de France était, une fois encore, restauré... Si le général Boulanger, certain soir de 1888, avait levé le petit doigt, en délaissant un moment les beaux bras de Mme de Bonnemain, il eût passé la grille de l'Elysée sur son cheval Tunis aux acclamations de tout Paris reprenant en chœur les refrains de Paulus : Marianne n'a jamais trouvé devant elle que des mazettes.

Au petit père Thiers quelle fière chandelle doit la Troisième ! Grâce à lui, son bonnet phrygien — passé au rose tendre — n'a jamais, pendant un demi-siècle, épouvanté personne. Des mains illustres de l'exilé Hugo, elle a reçu sa mystique populaire, l'héritage des gloires révolutionnaires et impériales, Valmy, le soleil d'Austerlitz, les grands mots, les magnifiques bijoux.

Par chance encore, disposant pour son service d'un immense personnel politique, formé pendant les luttes de l'Empire, elle a toujours, à point nommé, trouvé quand il le fallait l'homme qui lui fallait.

Chance suprême enfin, elle a vu se dresser devant elle le plus turbulent, le plus bruyant, le plus maladroit, le plus gaffeur des adversaires, le Hohenzollern qui a su réussir ce tour de force diplomatique : jeter dans les bras de la France la Russie et l'Angleterre.

Si *Grandeur de la Troisième* est un livre qui flambe d'amour, le cœur de M. Maurice Reclus a ses raisons que sa raison connaît bien. Puisse un historien de l'avenir en avoir d'aussi solides, lorsqu'à son tour il écrira l'oraison funèbre de cette Marianne IV qui vient de naître dans les cris, les fureurs et les convulsions de l'Enfance !

Armand RIO

Hervé BAZIN. — Vipère au poing. Roman.

(Grasset, Paris 1948 — 276 pages)

«Familles, je vous hais!» L'apostrophe furieuse de Gide pourrait s'inscrire en épigraphe sur un bon lot d'œuvres de nos jeunes romanciers. Autour des familles bourgeoises expirantes, par déficience sociale ou «faiblesse économique», ils semblent s'être pris par la main pour danser la danse du scalp. Sur un rythme féroce.

La fresque, à la manière de feu Zola, qui vient de valoir à M. Maurice Druon le Prix Goncourt 1948 nous peint, au long des destins particuliers des membres d'un clan puissant, l'agonie d'une grande famille. Mariages, histoires de ménage, à travers les tripotages d'argent et les scandales d'alcôves vénales les fausses gloires de la smala bourgeoise et ses plus sordides turpitudes, le bilan est implacable... Mais pourquoi personne n'a-t-il jamais dressé l'inventaire d'une famille belle et saine, grande ou petite, bourgeoise ou non? Eh! oui, bien sûr, ce serait pauvre matière. Il n'est point de place dans le roman pour les honnêtes gens; ils vous ont, à tous les étages, de si tristes figures.

M. Hervé Bazin, dont les jurys de cette année ont cru bon de laisser passer, sans l'arrêter, le jeune et considérable talent, n'est pas tendre pour la bourgeoisie et la famille qu'il nous présente avec de terribles ricanements apparaît gravée sur la plaque de cuivre par le plus corrosif des acides. Mais il nous fait grâce du «panorama social» renouvelé des Rougon-Maquart. Il ne se perd ni dans le temps, ni dans l'espace. La tragédie qu'il nous conte se meut dans le cadre étroit d'un lieu, d'un petit nombre d'années — celles d'une enfance — d'une action fortement circonscrite, poussée à son paroxysme: les trois unités du théâtre classique, dirait-on, ou peu s'en faut... Tout s'y trouve cependant et s'y concentre et s'y condense, dans ce tableau d'un art parfait. Toutes les tares d'une bourgeoisie aux approches de sa fin, marquées de quel trait sec, précis, mordant; mais c'est surtout au point le plus faible, au point de gangrène mortelle que s'est attaqué M. Hervé Bazin. Parmi toutes les ruines sous lesquelles croule la grande famille provinciale qu'il malmène dans son roman, il choisit la plus grave, celle qui lui est intérieure.

En pays craonnais, dans l'ouest français, la Belle Angerie est, depuis deux siècles, le «Siège social» des Rezeau, qui se trouvent classés dans les parages du Maine et de l'Anjou à mi-route de la noblesse et de la bourgeoisie. Si le manoir est branlant et ne paie plus de mine malgré ses trente-

deux pièces, sa chapelle et ses pigeonniers — jadis privilège seigneurial —, les Rezeau se targuent toujours d'illustrations présentes, un oncle proto-notaire apostolique, un autre romancier de premier rayon, de l'Académie française depuis trente ans... La finance, le clergé, les lettres, toutes les gloires figurent au blason de la Belle Angerie. Et sur ces gloires, M. Hervé Bazin s'acharne, chemin faisant, en d'implacables caricatures.

Le paterfamilias ici, Jacques Rezeau, appartient à la catégorie conjugale des «pauvres types» et des «chauffe-la-couche». Point méchant pour un sou, grands dieux ! sauf à l'endroit des mouches qu'il attrape au vol, asphyxie, empale, étiquète, échange à travers le monde avec les entomologistes de la spécialité, mais réduit au silence et au maximum de lâcheté, paralysé de la tête aux pieds, par la dot de trois cent mille francs or, que Marie Pluvignec, petite-fille de banquier et fille de sénateur, a versée dans la cassette impécunieuse des Rezeau.

Dans cette tragédie d'«Atrides en gilet de flanelle» qu'est **Vipère au poing**, le grand rôle, c'est elle. Une effroyable figure. Inhumaine, monstrueuse, celle d'une mère — si l'on peut dire — qui exècre ses trois jeunes garçons, d'une haine que ceux-ci lui rendent bien. Une surveillante de maison centrale, aux yeux mauvais, et dont la bouche, en fente linéaire, ne s'entrouvre que pour faire claquer ordres et défenses, condamner les enfants au froid et à la faim, restreindre leurs jeux à la promenade des détenus de l'une de ces geôles de correction dont elle rêve pour le plus haï — notre narrateur, précisément, qui savoure aujourd'hui sa vengeance, comme un plat froid, dans ce roman où elle a mijoté longuement, avec art : **Vipère au poing**.

Tout s'explique, tout s'analyse, même la monstruosité d'une âme. Le seul reproche qu'on serait tenté d'adresser à M. Hervé Bazin, ce serait de ne pas éclairer pour nous les bas-fonds, le mystère de son abominable spécimen de tératologie féminine — qui plus est, maternelle. Qu'y a-t-il derrière cette détestation qui, chez les persécutés, en engendre une autre, plus violente encore et telle que ces trois garçons s'unissent dans une seule haine, en viennent à danser une sarabande de joie horrible, lorsque la « mère » est à deux doigts de rester sur la table d'opération d'une clinique chirurgicale, à combiner froidement un empoisonnement à l'aide du cyanure réservé aux mouches de la collection paternelle, le coup manqué, à essayer d'une noyade truquée sur l'étang de la Belle Angerie ? Car la température tragique monte jusque-là, à la pensée, au désir, à la volonté du meurtre...

Si le drame ne se clôt pas sur une scène de fureur shakespearienne, peut-être est-ce pour l'unique raison que le meneur du jeu, de ce jeu de la Haine, après avoir, face au monstre, prononcé le jugement glacé des enfants, prend sa casquette et claque à jamais derrière lui la porte de la « maison familiale », sur cet adieu d'une atroce ironie : « Merci, ma mère ! Grâce à vous, je suis celui qui marche, une vipère au poing ».

Domage, grand domage vraiment que par ce roman qu'eût aimé Jules Renard et qu'eût, à coup sûr, distingué le père de l'immortel Poil de carotte, M. Hervé Bazin n'ait pas décroché les lustres aux compétitions littéraires de cette fin d'année. Mais, aussi bien, le domage n'est-il peut-être pas tellement à son passif. Sans couronne au front, il n'en reste pas moins que M. Hervé Bazin se révèle à nous avec le plus personnel, le plus vigoureux des tempéraments, la plus certaine maîtrise dans l'art du romancier.

Armand RIO.

L'Annuaire des Droits de l'homme des Nations Unies

(Publication des Nations Unies, New-York, 1947 — 491 pages)

Suivant la décision du Conseil, le Département des affaires sociales de Secrétariat a tout mis en œuvre pour préparer cette première compilation internationale des droits de l'homme. Dans l'introduction à l'Annuaire, le Secrétariat des Nations Unies exprime sa gratitude au professeur B. Mirkin-Guetzévitch, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New-York, professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris, qui a assumé la tâche principale dans la préparation et la rédaction de l'Annuaire, et au professeur E. Hamburger, de la Faculté de Droit et des Sciences politiques de l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New-York, qui a partagé avec lui cette tâche. Les gouvernements membres et les diverses délégations ont apporté leur généreux concours, de même que de nombreux juristes du monde entier. L'introduction de l'Annuaire réfère aux contributions d'environ 150 personnes. Des pays non membres des Nations Unies, tels que la Suisse, l'Italie, et la Roumanie, ont aussi accordé leur entière collaboration.

LA PORTEE DE L'ANNUAIRE

Le Conseil économique et social a décidé que l'Annuaire devrait couvrir aussi bien les droits que les coutumes et que le premier volume de la série comprendrait « toutes les déclarations et lois relatives aux droits de l'homme actuellement en usage dans le monde entier ».

Il en résulte que l'Annuaire des droits de l'homme pour 1946 contient toutes les dispositions ayant trait aux droits de l'homme de chaque constitution existante en date du 31 décembre 1946.

La liste des constitutions couvre une période qui s'étend depuis la proclamation de la Constitution des Etats-Unis en 1789 jusqu'à celles de Bavière, de Hesse et de Wurtemberg-Baden dans la zone américaine d'occupation, qui ont pris effet en novembre et décembre 1946. La longueur de ces constitutions varie considérablement. Tandis que la Déclaration de droits de la Constitution américaine, ne comprend que dix articles, la nouvelle constitution de Bavière énumère les droits et devoirs de ses citoyens en 67 articles.

Les constitutions du XVIIIe et XIXe siècles font ressortir les droits politiques ; celles qui datent d'après la première guerre mondiale insistent aussi sur les droits et économiques, tels que la liberté du travail, le droit à la sécurité sociale et les droits de la femme. Auparavant les Déclarations de droits étaient rédigées sous forme condensée, elles sont maintenant beaucoup plus amples, démonstration du fait que la structure de la société est devenue plus complexe.

En plus des constitutions nationales, le lecteur peut aussi trouver dans l'Annuaire les « déclarations, droits et garanties » de chacune des quatorze provinces de l'Argentine, les droits garantis par chacun des vingt-cinq cantons de la Suisse, et les Déclarations de droits des quarante-huit Etats des Etats-Unis d'Amérique.

Plusieurs pays, cependant, tels que le Royaume-Uni, ne possèdent pas de constitution écrite, tandis que d'autres constitutions, celles de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, ne contiennent pas de déclarations écrites relatives aux droits de l'homme. Dans ces pays, les droits de l'homme sont garantis par la loi ordinaire, c'est-à-dire par la loi commune, les décisions des Cour d'appel et les Actes du Parlement. Par conséquent l'Annuaire contient des déclarations rédigées par des juristes compétents sur les questions de lois et coutumes relatives aux droits de l'homme en application dans les pays en question.

Il arrive que la constitution elle-même ne présente pas un tableau complet des mesures concernant les droits de l'homme en tel ou tel pays. Par exemple, la Déclaration de droits de la Constitution des Etats-Unis n'a aucune disposition concernant la sécurité sociale ou le contrat collectif. Ces droits sont contenus dans les statuts fédéraux. De même, tandis que l'Union Soviétique et la Chine spécifient dans leurs constitutions le droit des individus à l'instruction gratuite, des pays tels que la Belgique, la France et la Suède ont recours pour cette matière à la législation ordinaire.

Il fallait donc effectuer des recherches en dehors des constitutions écrites, et l'Annuaire contient ainsi les textes de toutes les lois et règles régissant les droits de l'homme qui ont été mises en application en 1946. De plus, la législation adoptée avant 1946 dans les pays libérés en 1944 et 1945 a été ajoutée de façon à donner un aperçu des récentes évolutions politiques de ces pays. S'il contient ainsi toute la législation nouvelle, l'Annuaire deviendra d'année en année un recueil inestimable de toutes les connaissances relatives aux droits de l'homme.

Le second volume, « l'Annuaire des droits de l'homme pour 1947 », est maintenant en préparation. Il sera, lui aussi, publié dans les deux langues de travail des Nations Unies : l'anglais et le français. Chaque volume annuel contiendra toute nouvelle constitution, amendement et texte de loi parus au cours de l'année. C'est ainsi que le volume pour 1947 contiendra des articles de loi sur les droits de l'homme de la nouvelle Constitution de la Birmanie, de même que le texte de la nouvelle Constitution du Vénézuéla.

Le chapitre sur Haïti est dû à la collaboration de Monsieur Simon B. Lando, directeur de l'Institut français d'Haïti et de Monsieur Séide Dorcé, directeur des Archives Nationales, Port-au-Prince. Pour les futurs Annuaire, la rédaction est assurée de la précieuse collaboration de Monsieur Clovis Kernisan, Docteur en droit et sciences politiques de la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

III

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI.

SILHOUETTES HAÏTIENNES : RAYMOND DORET (*)

Par Simon Lando

La nuit, sur le toit-terrasse de sa paisible maison de Pétionville, son télescope lui découvre l'infini des étoiles qui, pour lui ont un nom et des mœurs. Le jour, il vaque à ses devoirs de père de famille, de citoyen et de haut fonctionnaire. Dans son cabinet de travail, une légion de livres, sagement étagés en rayons, attestent une vaste et érudite curiosité : biologie, botanique, zoologie, astronomie, philosophie, technique. De vénérables parchemins, conquis dans les deux hémisphères, sont suspendus aux murs, trophées d'un étudiant errant qui n'a pas oublié le chemin de la patrie et a su mettre son précieux bagage à son service. Tel est M. Raymond Doret. Solide, compétent et savant, entendu à tout et si modeste que l'on retient en sa présence les compliments les plus mérités, crainte de le faire fuir, de l'effrayer à jamais.

C'est pour lui demander un exposé sur les travaux du recensement que nous sommes allé le voir récemment. Le scrupule inspiré par la plus délicate réserve était attendu. Mais voilà que des arguments furent présentés dont il était impossible de ne pas reconnaître le poids : La statistique est rébarbative aux profanes; le recensement lui-même n'en est qu'à ses débuts, avec Port-au-Prince pour seul objectif... etc... Quelle chance que mon interlocuteur fût homme de ressources, véritable Ulysse aux mille tours, Nous conclûmes un pacte. Je vais en exécuter immédiatement la première clause. Grâce à l'obligeance particulière de M. Raymond Doret, j'ai le privilège d'être le premier à divulguer, concernant la capitale haïtienne, les résultats des opérations du Bureau de Recensement. Voici les chiffres qui viennent d'être communiqués au Chef de l'État :

Total de la population	142.386
Hommes	60.887
Femmes	81.499
Foyers	33.021
Moyenne d'habitants par foyer	4,26

(*) Allocution prononcée le 8 mars 1949 pour « introduire » la conférence de M. Doret.

Voilà.

La deuxième clause de notre pacte, c'est la conférence de ce soir. Selon la tradition bien établie de nos causeries, l'aridité d'un exposé technique vous sera épargnée. Il sera question des fleurs d'Haïti, artistement, amoureusement fixées sur la pellicule, avec la plus grande fidélité dans la couleur, par le conférencier lui-même. Vous constaterez avec émerveillement que les procédés du kodachrome n'ont aucun secret pour lui. Ils ne serviront d'ailleurs qu'à étayer les données d'une mémoire ordonnée et riche qui a tout enregistré, tout examiné, tout classé, au cours d'innombrables excursions et études à travers la flore diaprée de ce pays.

Pour illustrer d'une façon plus complète cet aspect du talent, — un de plus —, de M. Raymond Doret, la vitrine de notre salle d'exposition présente, éclairée au néon, une série de portraits d'art, admirable réussite qui ira en s'élargissant. Une collection plus importante ornera une des galeries de l'Exposition du Bi-Centenaire de Port-au-Prince. Du reste, l'outillage de notre artiste vient d'être doté des matériaux nécessaires pour les portraits en couleurs et pour la photographie des menus objets tels qu'une fleur isolée. C'est là un travail de pionnier en Haïti et c'est pour nous un bonheur rare que nous apprécions à sa vraie valeur, que de vous en offrir ici, en quelque sorte, les brillantes prémices.

Grâces soient rendues à M. Doret de témoigner d'une façon si charmante et si efficace de son amour de la patrie. Je suis, j'en suis sûr, votre interprète à tous, en même temps que celui de mes collègues de l'Institut en lui disant d'avance un chaleureux merci.

« NATIF-NATAL », POÈME DE F. MORISSEAU-LEROY

Par René Bélance

Les fonctions poétiques chez Morisseau-Leroy ne s'appellent jamais transe ou possession magique. Elles se sont minutieusement choisies celles de la logique, de l'arrangement d'une ivresse à la mesure de l'ordre qui est présent à chaque pas du poème. Elles s'appellent humeur et c'est l'esprit qui se charge de l'habiller dans sa forme la plus ailée, sous sa couleur apparente de femme insoucieuse de sa vraie beauté. Le poème de Morisseau-Leroy est avant tout un acte; mais un acte nerveux. Que n'a-t-il, à partir de cette découverte, développé ce pouvoir jusqu'à l'extrême limite? Le malheur est qu'il faut prendre garde à ce que l'on fait. L'on nous apprend trop bien à être un homme du monde, ce qui nous écarte de la plus belle parure de notre condition d'homme libre.

On pouvait bien confortablement s'en tenir à cet inventaire de ce qui était fait jusque là par Morisseau-Leroy. Mais voilà que nous est communiqué, après un long silence, un autre aspect de son talent avec la parution de son grand poème « NATIF-NATAL »*. Déjà, je pouvais me rendre compte, par des entretiens répétés, qu'il est, de nos poètes engagés sous la bannière du réalisme, à coup sûr, le moins exclusif. Mais aussi le plus proche du compromis. Il y a mieux. Je crois au réalisme de sa poésie comme une évidence à accepter — sous « bénéfice d'un inventaire ». Il y a tous les préjugés d'École dont il faudrait se débarrasser avant d'accéder à cette nudité défiante qui fait un langage poétique. Enfant, on vous disait mille fois de ne pas tendre le doigt à l'arc-en-ciel si l'on n'y a mis un grain de sel au bout; il vous le couperait net. On a beau répéter sans danger cette petite expérience, on a peur.

Morisseau-Leroy m'avait semblé avoir peur, lui, de fermer les yeux en jetant un pont pour atteindre l'autre côté de la rive qui est interdit. D'avoir pourtant insinué pour l'année 1965 la naissance d'une fillette dans « un village près de la mer et des collines » le jette, yeux ouverts, dans le domaine du rêve :

« Je trace mes sentiers
« Où nous déjouerons les pièges
« Sur la mer sur la terre
« Je trace mes chemins »

Alors son accent bien connu pour son timbre très particulier, raréfié, asséché et qui parfois vous passe dans la gorge comme la brûlure d'une tasse

* Les éditions Haïtiennes Port-au-Prince 1948 - 61 P.

de clairin, cet accent épouse les vertus de la prière, dans sa forme la plus élémentaire, et si nue qu'il en sort bien vite un chant :

« Je refais mon jardin
« Que la terre sente mon poids
« Je plante mon jardin
« Que l'ivraie n'y pousse plus
« Que le soleil ne le brûle plus
« Que la rivière ne l'emporte plus »

.....
« Trois fois jetez de l'eau
« Aux pas des portes ma fille
« Pour tes vœux exaucés ».

Etait-il bien utile de se garder de s'écarter de trop loin de la terre et d'affronter l'humaine réalité dans sa complexité par un certain pouvoir de se laisser gagner à la faiblesse toute puissante de sombrer dans la pleine lumière de la voyance. ?

« Natif-Natal » dont le titre est déjà une annonce, m'apparaît comme un retour aux origines qui est la seule voie souverainement lumineuse où la perle noire peut-être livrée à qui sait prendre le risque d'une quête étourdie. Que surtout l'on ne s'y troupe pas inutilement ! Ce n'est pas en répétant benoîtement « vodou - ci - la - la » que l'on découvrira la voie royale. Au contraire. La poésie est incrustée dans la plaie écarlate de notre état civil. Elle est dans le foudroiement de l'homme devant la violence des puissances d'une certaine forme de civilisation abêtissante. Au demeurant, Natif-Natal tend à prendre l'allure d'une forme de poésie collective qui me paraît valable dans la mesure où elle rejoint le langage du chant le plus simple des hommes, comme une émanation tellurique de notre peuple.

Si, comme il nous le laisse espérer par ce premier pas tardif, Morisseau-Leroy se consacrait à la redécouverte des merveilles de son entourage, nous le voyons déjà prendre rang parmi les poètes populaires les plus authentiques.

QUELQUES FLEURS D'HAÏTI ET D'AILLEURS (*)

Par Raymond Doret

Vous avez sûrement en mémoire, Mesdames et Messieurs, cette page admirable des « Etudes de la Nature » où ce grand précurseur du Romantisme essaie d'évoquer l'aspect des fleurs aux yeux des minuscules insectes qui, bien souvent, s'y abritent.

« Chaque partie des fleurs, dit Bernardin, doit leur offrir des spectacles dont nous n'avons point d'idée. Les anthères jaunes des fleurs suspendues sur des filets blancs, leur présentent de doubles solives d'or en équilibre sur des colonnes plus belles que l'ivoire ; les corolles et des voûtes de rubis et de topaze d'une grandeur incommensurable ; les nectaires, des fleuves de sucre ; les autres parties de la floraison, des coupes, des urnes, des pavillons, des dômes, que l'architecture et l'orfèvrerie des hommes n'ont pas encore imités »...

« Je ne dis pas ceci par conjecture, ajoute l'écrivain ; car un jour, ayant examiné au microscope des fleurs de thym, j'y distinguai, avec la plus grande surprise, de superbes amphores à long col, d'une matière semblable à l'améthyste, du goulot desquelles semblaient sortir des lingots d'or fondu. Je n'ai jamais observé la simple corolle de la plus petite fleur, que je ne l'aie vue composée d'une matière admirable, demi-transparente, parsemée de brillants, et teinte des plus vives couleurs. », p. 5 et 6.

Signalons, entre parenthèses, que, dans un beau livre intitulé « Bernardin de Saint-Pierre et l'Harmonie de la Nature » publié en 1930 dans la collection « L'histoire de la Nature vivante d'après l'œuvre des grands Naturalistes français », le savant professeur Louis Roule, du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, que doit sûrement connaître M. Buge, a brillamment réhabilité Bernardin, même en tant que biologiste et fervent de l'observation scientifique. Le « stupide dix-neuvième siècle », obsédé qu'il était par la grande « illusion transformiste », n'avait que trop vilipendé en effet ce grand Naturaliste à qui l'on reprochait à qui mieux-mieux un finalisme, il faut l'avouer, parfois trop naïf.

On peut trouver de merveilleuses descriptions verbales de telle ou telle fleur. Il me revient tout de suite en mémoire, celle, par exemple, de l'Iridée américaine « *Tigridia pavonia* » que propose, quelque part, l'éminent Biologis-

(*) Extraits d'une conférence radiodiffusée prononcée à l'Institut Français le 8 Mars 1949 par M. Raymond Doret.

te Paul Vignon, un savant doublé d'un peintre distingué, que j'eus autrefois la chance d'avoir comme Professeur à Paris.

« La fleur en étoile, lisons nous page 610 de son « Introduction à la Biologie Expérimentale », la fleur, en étoile, a quelque dix centimètres de diamètre ou d'avantage. D'un cœur, large et profond, qui fait la coupe partent en rayonnant les trois sépales, rabattus, creusés par le pouce d'un mystérieux sculpteur. Avec ces trois pièces du calice alternent les trois pétales curieusement découpés : une spatule se greffant sur le fer de lance de leur base. Le style altier se divise, proche du terme, en trois branches à deux lobes. Les étamines, soudées par leurs filets, engainent le style. Mais, les couleurs?... Voici : les branches de l'étoile que forme le calice sont écarlates. Une bande jaune les unit au cœur tigré, où le carmin domine. Les pétales sont tigrés aussi, en plus chaud : velours rouge sur velours jaune. Le tout est imprévu, noble et riche ».

Description magistrale, à coup sûr, mais qui fait d'autant plus regretter la vision directe, irremplaçable, de « *Tigridia pavonia* ».

La photo des couleurs actuelle nous ménage, à peu près, le tête à tête en question et, qui mieux est, dans l'ambiance naturelle de la fleur, si tel est notre désir. « Est-ce à l'état desséché et décoloré, gisant dans un herbier que je reconnaitrais un lis ? » se demandait jadis l'auteur des « Harmonies de la Nature ». « N'est ce pas plutôt sur le bord d'un ruisseau, élevant au milieu des herbes sa tige auguste et réfléchissant dans les eaux ses beaux calices, plus blancs que l'ivoire ? »... Bernardin soit dit en passant, paraît bien se remémorer ici l'affirmation incidente de l'Évangile qu'au faite même de sa gloire et de son luxe proverbial le Roi Salomon ne parvint cependant jamais à se parer à l'égal du lis des champs.

Je n'ai pas de lis à vous montrer dans la série qui suit, mais un proche cousin du lis, une amaryllidée fort coquette. Ce ne sont pas seulement des fleurs de jardin que vous allez voir, fleurs cultivées, produits de la sélection calculée, comme aussi des multiples soins de l'horticulteur, mais aussi quelques fleurs sauvages, hôtes des bois, des régions arides ou glacées, parures de la steppe ou des altitudes, au hasard des trouvailles. Bien que je tiennne particulièrement à éviter ce soir toute discussion oiseuse ayant les fleurs pour prétexte, il y a tout au moins une idée générale importante, que j'aimerais à laisser à votre méditation. A une époque telle que la nôtre, qui se meurt notamment d'un excès d'utilitarisme, la leçon la plus profonde peut être que nous proposent les fleurs, leçon de générosité, si je puis dire, vaut la peine d'être écoutée et, si possible comprise.

« Bien rares, dit avec raison Paul Vignon, page 586 de l'ouvrage déjà cité, bien rares sont les fleurs qui n'en font pas un peu plus, ou beaucoup plus que la simple utilité ne l'exigerait. Et nous avons tous à ce point le sentiment du rôle esthétique que joue la fleur, que nous hésitons à saluer de ce nom ce qui en reste au côté tout pratique de la chose, et qui néglige silhouette, couleurs, parfums.

Il existe quand même bien des fleurs sans nulle beauté ni élégance ? C'est vrai. Et voilà qui contribue justement à prouver que la beauté des autres fleurs passe l'utile : Il est dans le type de ces élégantes qu'elles fassent du luxe ».

On sait en effet que les parties essentielles de la fleur, les seules vraiment nécessaires pour la production des graines, sont les étamines et le pistil... le calice, la corolle, les bractées (tout le charme et toute la magnificence de la fleur) pourraient bien manquer, et manquent en réalité fort souvent l'un ou l'autre, ou même tous ensemble, sans que la fleur doive cesser de remplir sa fonction purement biologique.

Tout ceci n'est guère facile à comprendre, il faut l'avouer, dans les cadres d'une philosophie matérialiste.

Bien des théories se sont fait jour à ce propos, et qui mettent en cause les effrayants problèmes de l'utilité de la sexualité, ou encore de l'adaptation réciproque des Insectes et des Fleurs, et que sais-je ? Qu'il suffise de renvoyer là-dessus, sinon aux travaux techniques de Darwin sur les Orchidées par exemple, tout au moins, à l'ouvrage combien troublant de Maurice Maeterlinck sur ce qu'il appelle « l'Intelligence des Fleurs » (Flammarion Ed. Paris) ou même à la « Biologie florale » de Péchoutre.

D'ailleurs, que nous soyons transformistes ou non, l'évolution générale des êtres vivants, de l'imposante armée des phanérogames aussi bien que de tous les autres ; l'apparition des espèces nouvelles au cours des âges géologiques ; leur adaptation extraordinaire surtout, aux conditions variables des milieux ; ces grands faits, au contact desquels se trouvent perpétuellement les biologistes, ces faits ont conservé, peut on dire, tout leur mystère.

Ils l'ont conservé, toujours plus effrayant, malgré les efforts conjugués des disciples plus ou moins fidèles de Lamarck ou Darwin, ou des mutationnistes à la de Vries, dans le sens de ces interprétations mécanistiques dont la pauvreté ne peut échapper à quiconque réfléchit, après les analyses de philosophes tels que Bergson ou Sertillanges, ou de savants comme Vignon ou Vialleton.

Et comment d'effrayantes énigmes comme l'évolution et l'adaptation des êtres vivants pourraient elles indéfiniment continuer à faire figure d'explications, tandis que ce sont précisément ces faits généraux eux-mêmes, (l'évolution, l'adaptation biologiques) qu'il s'agirait d'expliquer, à supposer découvert le secret hermétique des origines et de l'Existence elle-même. ?

C'est à ce point, très aimable et patient auditoire, que, la curiosité se changeant en admiration, l'on sera plus disposé, comme le dit Blaise Pascal, à contempler en silence les merveilles de la Vie plutôt qu'à les « rechercher avec présomption ».

C'est de là, comme bien le croyait l'Apologiste si profond des « Pensées », c'est du silence que, la Grâce aidant, le passage est peut-être le moins difficile à l'adoration de... Qui de droit.

FABLES HAITIENNES

La brillante conférence, prononcée à l'Institut Français le 14 décembre 1948 par le savant Docteur Rulx Léon, nous a inspiré l'idée de présenter aux lecteurs de « Conjonction » quelques fables haïtiennes caractéristiques, choisies parmi celles que le conférencier lut et commenta avec bonheur.

Jules Solime Milscent : AU MAITRE D'UN RICHE JARDIN

Au maître d'un riche jardin
Quelqu'un ayant confiance
Que des voleurs avaient dessein
De mettre en défaut sa prudence
Et d'enlever, pendant l'obscurité,
Quelque objet précieux de sa propriété,
Il répondit : eh ! bien, je les attends.
Savez-vous ce qu'il fit ? Il mit en sentinelle
Un d'entre ses plus braves gens,
Et l'armant d'une carabine,
Avec un flacon de bon vin,
Il l'apposta dans le jardin,
A l'abri des regards de la troupe coquine.
Il lui dit de veiller durant toute la nuit,
De tirer aux voleurs, s'ils venaient ; qu'à ce bruit,
On irait lui prêter main forte,
Ayant fini son discours de la sorte,
Le bourgeois se rendit en son appartement,
Et tranquille à peu près, s'endormit à l'instant.
Le garde à l'écart longtemps veille ;
Mais enfin vidant sa bouteille,
Il sent à son cerveau l'effet de la liqueur.
Mille pavots pesant sur sa paupière,
Il s'étend le long d'une pierre
Et du sommeil savoure la douceur.
Mais en dormant croyant voir un voleur,
Il se réveille plein de trouble.
En faisant quelques pas, son embarras redouble
Tout vis-à-vis de lui, dans un beau pavillon,
Il pense voir un homme armé d'un mousqueton.
Aussitôt il le couche en joue,

Criant hautement : Qui va là ?
On se tait ; en vain il s'enroue :
On ne lui répond point. Tiens, attrape cela,
Dit-il, croyant jeter quelque larron par terre :
Il n'entendit pourtant que des éclats de verre.
La mousquetade éveilla la maison ;
On accourut, armé de maint brandon :

On fut droit à l'endroit où la mort devait être.
Montrez-moi ce coquin, disait déjà le maître ;
Mais entré dans le pavillon,
On ne trouva que des morceaux de glace.
Alors du garde on reconnut l'erreur.
Il s'était trouvé tout en face
D'un beau miroir dont la surface
De l'astre de la nuit recevait la lueur ;
Et mon homme, troublé par un songe trompeur,
En apercevant son image
L'avait prise pour un voleur.
Et la précaution causa tout le dommage.
On ne saurait prévoir tous les événements
Ni prévenir toute méchante affaire :
Les plus malheureux incidents
Sont ceux parfois qu'on ne soupçonnait guère
L'effort que nous faisons pour sortir d'un danger
Dans un autre danger ne sert qu'à nous plonger.

*
* *

LE SERPENT ET L'HOMME

Autrefois un serpent, se trainant sur le ventre,
Sur un roc élevé parvint à se loger,
Tandis que, cheminant sur ses pieds, dans un antre
Un homme fut contraint d'emménager.
Le reptile enflé de la gloire
De se trouver voisin des cieux,
A son compétiteur osait chanter victoire,
Le raillant d'habiter en de si sombres lieux.
L'homme lui répondit d'une voix douce et fière,
Mais sans chagrin ni colère :
« Je serais parvenu à ce mont escarpé
Si comme toi, j'avais rampé ».

*
* *

Il était une fois un homme très épris
De sa femme et qui fut le meilleur des maris
Pendant un an. Jamais il ne sortait sans elle,
Il ne la quittait point ; bref, le mari modèle !
Or, il advint qu'au bout d'un an il s'ennuya,
Tant et si bien qu'un soir, il sortit seul... Ah ! Ah !
C'est ainsi ! Oui, d'abord, on est tout feu, tout flamme,
On adore sa femme, on aime que sa femme,
Jusqu'au jour où l'ennui s'installant au foyer,
On se surveille du coin de l'œil pour bailler !
C'est à deux qu'on connaît la pire solitude...
Un soir donc, il sortit contre son habitude...
Il revit ses amis, son cercle, et peu à peu
Déserta la maison pour les filles, le jeu !
La femme s'en émut, et le cœur plein d'alarmes,
Dans le frac paternel fut répandre ses larmes.
Le vieillard prit à part son gendre, et s'étonnant :
— Ainsi vous n'aimez plus ma fille maintenant ?
— Oh ! Ne vous fâchez pas si je vous en gourmande...
— Pas du tout ! Mais pourquoi vraiment cette demande ?
— Parce que vous sortez le soir. — Parfois. — Souvent !
Ce que vous ne faisiez jamais auparavant !
Conclusion, voici ; Vous n'aimez plus ma fille !
— Oui j'eus tort, délaissant le foyer de famille ;
Mais on s'ennuie à deux mortellement ! Je crois
Que l'on s'ennuierait moins si l'on était à trois...
— A trois ? — Pour nous aider, soyez de bon office,
Beau-père ! Voulez-vous faire le sacrifice
De venir chaque soir dîner à la maison ?
Nous serions ainsi trois, et de cette façon
Je ne quitterais plus un instant votre fille.
— Je veux bien ! — Et le soir, on sert ; pâté d'anguille !
Le beau-père s'exclame : ah ! l'on connaît mon goût,
Et pour me retenir on me gâte beaucoup !
Le lendemain, la même attention charmante
Fait que du même plat le menu s'agrémente...
Le beau père est ravi, un peu moins cependant...
Huit soirs on lui ressert le plat qu'il aime tant !
Mais alors, c'en est trop, il devient écarlate,
Et ne se contient plus, il se fâche, il éclate.
« Encore ! Non ! Pâté d'anguille ! Non, vraiment,
Vous savez qu'à la fin ça devient assommant ;
C'est une scie, un fait exprès ! Pâté d'anguille !

Mais c'est une façon à coup sûr peu gentille
De m'inviter à ne plus dîner avec vous ! »
Le beau-fils de son mieux, apaisa le courroux :
« On avait fait ainsi, c'est qu'on croyait lui plaire,
On pensait le gâter par le plat qu'il préfère ;
Et puisqu'il en avait assez de ce pâté
On n'en servirait plus ». Mais dans un aparté,
Il s'expliqua : « Voilà j'adore votre fille,
Comme vous adorez, vous, le pâté d'anguille.
Mais tous les jours, le même plat, les mêmes yeux,
Et le même baiser, ça devient ennuyeux ! »
Le beau-père comprit la leçon de son gendre,
Et depuis se garda de le jamais reprendre !

LIVRES ET REVUES (*)

Jacques Butterlin : Contribution à l'étude de la géologie de la bordure Sud de la plaine du Cul de Sac (Haïti, Grandes Antilles).

(Dipl. Et. Sup. Paris, 1948)

C'est avec le plus grand plaisir que l'Institut a reçu cet intéressant travail, fruit des observations de l'un des membres de la Mission Universitaire Française en Haïti, éloigné momentanément de Port-au-Prince, mais qui reprendra bientôt sa place parmi ses amis et ses disciples.

Cette étude géologique de la plaine du Cul de Sac a été présentée à Paris, comme thèse de Diplôme d'Etudes Supérieures. Elle a été soutenue brillamment par son auteur.

Les observations qui sont à la base de cet ouvrage ont été effectuées par l'auteur de 1946 à 1948, non seulement dans la région que mentionne le titre, mais aussi dans diverses parties de la République d'Haïti.

M. J. Butterlin nous présente tout d'abord une esquisse de la géologie de la partie occidentale de l'île, basée sur les travaux antérieurs, notamment ceux de Woodring et collab., et sur ses propres observations. Il distingue 9 régions géologiques naturelles, qui sont aussi des régions géographiques : du Nord au Sud : Plaine du Nord, Massif du Nord avec l'île de la Tortue, Presqu'île du Nord-Ouest, Montagnes Noires, Plaine (ou Plateau) centrale, Plaine de l'Artibonite, Chaines de la bordure Nord de la Plaine du Cul de Sac (Matheux et Trou d'Eau), Plaine du Cul de Sac, Massifs du Sud (La Selle et La Hotte) avec l'île de la Gonâve.

Avant d'aborder son étude proprement dite, il montre quelle a été l'histoire géologique d'Haïti et souligne le fait que les terrains antérieurs au Jurassique sont très mal connus et même incertains. Il rappelle qu'Haïti semble n'avoir jamais été recouverte entièrement par les eaux, tout au moins depuis le Jurassique. Ceci explique le rôle qu'elle a pu jouer comme asile pour la flore et la faune, c'est-à-dire pour la conservation des espèces terrestres, animales ou végétales, inéluctablement détruites si une île est entièrement submergée au cours de son histoire.

Après ces préliminaires, M. Jacques Butterlin nous indique l'état des connaissances sur la géologie de la Plaine du Cul de Sac, état rudimentaire dû à la rapidité avec laquelle Woodring a dû mener son travail de recherche.

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut Français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

La partie essentielle de l'ouvrage est consacrée à une étude stratigraphique détaillée de la partie Sud de la plaine, des régions de Port-au-Prince et Pétionville jusqu'à la vallée moyenne de la Grande Rivière du Cul de Sac et au morne des Enfants Perdus.

L'exposé est mené méthodiquement, par étages (série oligo-miocène et miocène) dans chaque région considérée. Une liste des affleurements et des localités fossilifères permet de suivre rigoureusement les observations de l'auteur qui complète par une liste très longue de fossiles montrant l'importance numérique de la faune dans cette région (la série miocène comprend à elle seule un ensemble total de 113 espèces, la plus grande partie étant constituée de Mollusques, Lamellibranches ou Gastéropodes).

Les conclusions de l'auteur sont des plus intéressantes. Woodring avait inclus ces couches de la partie sud de la plaine dans une formation unique dénommée « Beds near Port-au-Prince ». Or, l'étude présente a permis de mettre en évidence deux formations différentes par leur faune et par conséquent par leur âge. La plus ancienne est particulièrement développée dans le bassin de la Rivière Grise et l'auteur propose de la dénommer « Formation de la Rivière Grise ». Pour la même raison, la plus récente peut-être appelée « Formation du Morne Delmas ».

La précision de l'étude lithologique du faciès de ces couches a permis à Monsieur J. Butterlin de tirer des conclusions provisoires beaucoup plus générales sur la tectonique de la région antilléenne, et il souhaiterait voir se développer dans l'île ces recherches de détail, qui permettent de tenter ensuite une synthèse générale. Tous les géologues, qui seront reconnaissants à l'auteur de cette contribution à la connaissance de l'évolution des Antilles, ne peuvent que s'associer à ce vœu.

Signalons enfin pour terminer la bibliographie très complète (plus de 150 titres) qui accompagne ce mémoire, et surtout la carte géologique en couleurs, à grande échelle (1/25 000) qui rendra les plus grands services à l'enseignement de la géologie dans la République, tant pour les cours théoriques que pour les exercices pratiques sur le terrain.

E. B.

Robert G. Escarpit : « Historia de la Literatura francesa »

(Fondo de Cultura Economica, Mexico, 1948, — 201 p.)

Malgré les dimensions réduites que ce livre ne pouvait excéder, rien d'essentiel n'y est omis. La présentation est originale. Surtout une large place est faite aux auteurs contemporains d'ordinaire trop négligés dans les ouvrages de ce genre. Notre siècle retrouve ainsi sa juste place. Pour conclure, l'auteur souligne avec un optimisme justifié que, malgré les épreuves subies par la France durant la guerre, notre littérature connaît dans tous les domaines un renouveau magnifique qui fait bien augurer de son avenir. Le tableau chronologique et les suggestions bibliographiques qui terminent le volume sont des modèles de précision.

Bref, un remarquable instrument de travail pour les Latino-américains où les Français aussi auront beaucoup à prendre.

M. Escarpit, déjà angliciste distingué, nous permettra-t-il de le féliciter pour sa maîtrise de la langue espagnole ?

A. C.

Revue Guadeloupéenne

(No. 18, Imprimerie Officielle, Basse-Terre, 1948, — 31 p.)

Nous venons de recevoir le numéro de décembre de la Revue Guadeloupéenne. Après une interruption de six mois cette intéressante publication reprend sa place parmi les meilleures revues de notre archipel. Nous avons particulièrement noté dans ce numéro : des articles sur le tourisme qui ne sont pas seulement d'un intérêt local, une étude sur l'Institut Pasteur de la Guadeloupe et une interview de M. Michel Leiris.

Y. J.

Boletín de la Alianza Francesa No. 1

(Ed. Stella 1949 — Ciudad Trujillo R. D. — 16 p.)

Ce premier bulletin de l'Alliance Française est une réussite complète. Très bien présenté d'abord, il compte de nombreux articles fort intéressants, notamment celui de M. Pineyro. Il était opportun aussi de publier les pages excellentes de M. Marc Blancpain sur l'avenir de l'Alliance Française.

Un compte rendu détaillé des activités de cette œuvre en République Dominicaine montre qu'elle y connaît une grande activité, qui s'intègre bien dans le renouveau extraordinaire que connaissent, depuis 1945, toutes les Alliances Françaises à travers le monde. Nouvelle preuve, s'il en était besoin, que la France et sa langue sortent fortifiées des épreuves.

Profitions de cette occasion pour féliciter M. et Mme Ropa du travail si fructueux qu'ils accomplissent.

A. C.

IV

CHRONIQUE.

A la Légation

PASSAGE DU GENERAL LAUZIN.—

Le général Lauzin, Attaché Militaire en résidence à Washington, a quitté Port-au-Prince le 27 Mars, après un bref séjour dans la capitale où il a pris des contacts utiles avec les autorités militaires haïtiennes.

RETOUR DE SON EXCELLENCE M. MAURICE CHAYET, MINISTRE DE FRANCE ET DE MADAME CHAYET.—

Son Excellence Monsieur Maurice Chayet qui avait quitté Haïti le 21 Décembre, après la signature de l'Additif à l'Accord Culturel, a regagné Port-au-Prince le 5 avril dernier, venant de Paris où il était allé achever son congé.

Le 10 avril, Madame Chayet est arrivée à son tour à l'aérodrome de Bowen-Field.

De nombreuses personnalités haïtiennes et françaises avaient tenu à saluer le Ministre de France et Madame Chayet à leur descente d'avion.

REUNION DES FRANÇAIS D'HAÏTI.—

Le 14 Mars 1949, les Français résidant en Haïti, se sont réunis à la Légation, sur l'invitation de M. Henry Sendral, délégué de l'Union des Français à l'Etranger. Il s'agissait d'émettre des suggestions sur le mode de désignation des délégués au Conseil Supérieur des Français de l'Etranger.

A l'Institut

LES MARDIS RADIODIFFUSES.—

Voici la liste des conférences publiques prononcées à l'Institut Français au cours du second trimestre de l'année universitaire 1948-49 :

Le 22 Février — Mme Léone Valenti : « Les provinces de France vues à travers leurs poupées ».

Le 8 Mars — M. Raymond Doret, ancien Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, Directeur du Bureau de Recensement : « Fleurs d'Haïti et d'ailleurs ».

Le 15 Mars — M. Jacques Olivier Grandjouan, Attaché au Secrétariat permanent des Nations Unies : « La Réforme de l'enseignement en France. Principes et réalisations ».

Le 22 Mars — Dr. Jean Perrin, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince : « La chirurgie de la folie à travers les âges, de la préhistoire à nos jours ».

Le 29 Mars — M. Philippe North, professeur de philosophie à l'Institut Français : « Henri Michaux et la littérature ».

Le 5 Avril — M. Emile Buge, professeur de Sciences naturelles à l'Institut Français : « Les animaux disparus ».

A l'issue de ces conférences les films documentaires suivants ont été projetés :

Sourire des Alpes
La rose et le réséda
Les voix du fleuve
L'œuvre scientifique de Pasteur
Symphonie en blanc
Ski de France.

*
* *

Les vingt poupées, que Mme Valenti avait fabriquées avec un art consommé et habillées avec une scrupuleuse exactitude et un goût parfait, illustrèrent la causerie attachante et variée qu'elle prononça à l'Institut le mardi 22 février. S'attardant ici sur des souvenirs historiques émouvants ou cocasses, là sur de pittoresques détails du folklore, ailleurs sur la beauté des monuments ou la majesté des paysages, Mme Valenti sut conquérir son nombreux auditoire par cette heureuse évocation de nos provinces.

*
* *

— Savant et artiste, soucieux d'unir la précision à la poésie, M. Raymond Doret parla, le mardi suivant, des plus belles fleurs des Antilles.

Nos lecteurs, qui ont pu apprécier l'érudition et la finesse du conférencier en prenant connaissance des quelques extraits de sa causerie, que nous avons publiés plus haut (page 40), ne pourraient néanmoins se faire une juste idée du charme de cette conférence, si nous ne précisions que M. Doret l'illustra en projetant sur l'écran de l'Institut Français les images flamboyantes qu'il avait lui-même photographiées avec bonheur.

*
* *

M. Grandjouan exposa dans sa conférence du 15 mars les principes qui ont guidé dans leur travail les membres de la Commission de la Réforme de l'Enseignement, dite commission Langevin, résuma les points de vue les plus intéressants et indiqua ceux qui finalement triomphèrent. Dans la seconde partie de son exposé, il décrivit les réalisations issues de ces travaux.

Par cet exposé de pédagogie théorique, par ce compte rendu des activités d'une commission d'études, l'orateur sut tenir son auditoire en haleine.

comme par un récit d'aventures et parfois le dérider comme à la lecture d'un chef d'œuvre d'humoriste. Ce n'est pas là un mince tour de force.

*
* *

« La chirurgie de la folie à travers les âges, de la préhistoire à nos jours », tel était le titre de la conférence suivante.

A l'exception des professionnels, très peu de gens connaissent les travaux menés récemment dans ce domaine dans les divers pays, France, Portugal, Angleterre, Etats-Unis, que la guerre avait longtemps tenus isolés les uns des autres. Quels résultats ont obtenu, quelles méthodes ont mises au point ces différentes écoles chirurgicales, comment, la paix revenue, ces résultats et ces méthodes ont pu être confrontées, quels succès nous sommes en droit d'espérer pour un avenir assez proche : tels sont les points que le Docteur J. Perrin a exposés avec la compétence d'un spécialiste éminent et dans le langage simple et sans pédantisme d'un « honnête homme ». La première partie de cette causerie, relative à l'histoire de la chirurgie psychiatrique, bien que d'un intérêt moins immédiat, n'a pas été moins goûtée du public car l'orateur l'avait habilement illustrée de traits pittoresques et d'anecdotes savoureuses rapportées avec un humour discret.

*
* *

M. Philippe North était le conférencier du 29 mars. A propos de l'œuvre, au premier abord si déroutante, d'Henri Michaux, c'est le problème du langage et celui de la création littéraire que M. Philippe North s'est naturellement trouvé conduit à poser. Il l'a fait avec le sérieux et la profondeur d'un vrai philosophe, avec aussi ce charme et cet esprit qui font qu'à ses cours publics — où sont traitées des questions aussi austères que la méthode cartésienne ou la morale des stoiciens — se pressent plus d'élégantes jeunes femmes que de vieux messieurs à lunettes.

*
* *

M. Emile Buge ferma le second cycle des mardis en parlant des « Animaux disparus ».

Cette causerie constitua une excellente initiation à la paléontologie à l'intention du grand public. Un quotidien a consacré à cette conférence un bon compte-rendu dont nous extrayons ces lignes : « Jamais sujet ne parut plus ingrat, ni plus difficile à traiter, non dans un cours, mais dans une causerie et devant un public où ne se rencontraient, ou presque, que des profanes. Mais le professeur Buge s'en tira avec une grande aisance. Jamais la science, une science au point et sûre d'elle-même, et l'habileté, une habileté si intelligente qu'on la soupçonnait plus qu'on ne la voyait, oui, jamais la science et l'habileté ne firent si délicieux ménage ».

CONFERENCES EN PROVINCE.—

Les professeurs Adrien Martin et André Castel ont séjourné à Port-de-Paix du 11 au 14 mars. L'armée d'Haiti leur avait, avec sa coutumière obligeance, accordé toutes les facilités pour ce voyage. Les autorités et la population du Nord-Ouest leur ont réservé le plus sympathique accueil. Le 12 Mars, M. A. Martin prononça une conférence intitulée : « Prête moi ta plume » et M. A. Castel, le 13 Mars présenta ses « Souvenirs du Mexique ».

SEJOUR DE M. GRANDJOUAN A PORT-AU-PRINCE.—

M. Jacques Olivier Grandjouan, Attaché au Secrétariat permanent des Nations Unies et haut fonctionnaire du Département des Langues, a été l'hôte de l'Institut Français du 6 au 17 mars dernier.

De l'allocution prononcée par M. Lando, lors de la conférence de M. Grandjouan à l'Institut Français, nous extrayons le passage suivant, qui constitue la meilleure présentation de cet universitaire distingué :

« Celui qui vous entretient ce soir est certes avant tout un universitaire français et un des plus brillants de sa génération. Agrégé à 21 ans — oui, à 21 ans, comme Renouvin et très peu d'autres —, il manifeste d'emblée un tempérament, un bouillonnement qui refusent à se confier, à s'évaporer, à s'affadir dans les bibliothèques et dans le fameux silence du cabinet. Il ne veut pas seulement savoir et enseigner. Son dessein est d'éduquer les hommes, c'est-à-dire de les transformer grâce à une compréhension totale des mécanismes mentaux infantiles ou adultes. La pédagogie est son inlassable passion.

« Il veut connaître les hommes, tous les hommes, les hommes de tous les pays et de toutes les latitudes. Il n'a cure de rejoindre quelque lycée de province. Il voyage chaque fois qu'il le peut. Il voyage encore et toujours. Très jeune et aidé par une femme qui partage son goût, il fonde une « école nouvelle » au Caire. Une méthode qui lui est personnelle lui vaut des résultats étonnants malgré la diversité ethnique des élèves : Egyptiens et Européens, Orientaux et Occidentaux, Musulmans, Chrétiens, Juifs. — Enseignant, organisant, administrant, à Beyrouth, à Rabat, à Pointe-à-Pitre, à Alger, à Paris ; partout il se montre novateur d'idées et de méthodes ; toujours à la théorie il joint la technique, la pratique, l'apostolat. Quelques diverses qu'elles soient, ses activités servent le même idéal largement humain porté par une foi profonde dans l'éminente dignité de tous nos semblables, dans l'universalité de l'esprit humain. Et cette universalité, il l'aperçoit non seulement dans les aspirations les plus élevées, mais encore dans les mécanismes psychiques les plus élémentaires.

« Ainsi vous admettez avec moi que M. J. O. Grandjouan, allié de Paul Langevin dont la France reconnaissante vient d'installer la dépouille au Panthéon, est plus compétent que quiconque pour nous parler de cette Réforme de l'Enseignement qu'il a tant aidé à promouvoir aux côtés de son illustre parent et de René Capitant.

« A écouter son langage simple et direct, ennemi de toute emphase ; à suivre son exposé d'une riche et rare expérience qui le laisse confiant dans l'avenir sans aveuglement mais aussi sans scepticisme desséchant, vous trouverez sans doute avec moi que si des hommes comme lui peuplent un jour toutes les cellules du « phalanstère » de Lake Success, les vrais amis de la paix pourront enfin lever les yeux vers un ciel resplendissant d'espoir ».

Outre sa conférence du mardi 15 Mars, M. Grandjouan prononça le 11 mars, sous les auspices de l'Alliance française de Port-au-Prince et dans le local de la Faculté de Droit, une causerie intitulée « Place de la culture, de la pensée et de la langue françaises aux Nations Unies ».

Enfin, le mercredi 16 mars, dans la salle de cours de l'Institut Français, il débattit « Quelques problèmes de pédagogie pratique ». Cette dernière causerie (hors du cycle régulier) était destinée moins au grand public qu'aux éducateurs et futurs éducateurs : maîtres d'établissements de tous ordres et élèves des Ecoles Normales. Elle fut donnée sous la présidence effective de S. Ex. M. Antonio Vieux, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale. Cet exposé, plus technique, mais aussi vivant que celui de la veille, fut suivi d'un fécond échange de vues entre l'orateur et quelques professeurs de l'assistance.

M. DANTES BELLEGARDE ET LE

« PRIX DE LA LANGUE FRANÇAISE ».—

Nous avons appris avec infiniment de plaisir que M. Dantès Bellegarde, qui a bien voulu, à plusieurs reprises, prêter à notre Revue sa précieuse collaboration, vient de mériter le « Prix de la langue française » décerné par l'Académie Française à la séance annuelle de Décembre 1948.

M. Dantès Bellegarde voudra bien trouver ici l'expression de nos plus vives félicitations.

DEPART DE MM. MAX DE VAUCORBEIL

ET PICON-BOREL.—

Ayant fini de tourner une série de documentaires consacrés à tous les aspects de la vie en Haïti, M. Max de Vaucorbeil, le célèbre réalisateur de films français, a quitté Port-au-Prince pour Paris le samedi 5 mars à bord d'un avion de la Pan American Airways.

Pour l'accomplissement de sa mission, il a joui, auprès du public de notre capitale ainsi que de la part de diverses personnalités, du concours le plus large et le plus spontané. Il a été particulièrement touché des facilités qui lui ont été accordées par Son Excellence M. Dumarsais Estimé, Président de la République, ainsi que par divers membres du Gouvernement. L'Armée et la Marine haïtiennes n'ont cessé de lui prodiguer leur généreux appui. L'Ambassade des Etats-Unis a, également, eu l'obligeance de lui prêter assistance.

Max de Vaucorbeil n'oubliera pas de longtemps les marques de l'hospitalité la plus raffinée dont il a bénéficié durant son séjour qui s'est prolongé trois mois.

Le 13 mars, M. Picon-Borel, le sympathique opérateur de la mission cinématographique française a quitté à son tour Port-au-Prince à destination de Paris via la Martinique, à bord du SS. Canche.

ARRIVEE DU DOCTEUR MARTIN .—

Le 17 mars 1949 est arrivé de Paris le Docteur Jean Martin, professeur d'Anatomie Pathologique à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince.

EXPOSITIONS DE L'INSTITUT FRANÇAIS.—

- 21 Février : « Les provinces françaises vues à travers leurs poupées ».
9 Mars : 1) Photographies d'art de M. Doret.
2) L'actualité artistique française.
16 Mars : Exposition de manuels scolaires récents.

LIVRES DU MOIS.—

Sous ce titre, l'Institut Français expose régulièrement dans ses locaux, les meilleurs ouvrages parus en France, dans les différentes disciplines.

Cette exposition permanente est alimentée par des envois arrivés par avion.

Elle est destinée à faire connaître la production française récente à ceux qui s'intéressent à la littérature, aux arts ainsi qu'aux ouvrages d'enseignement et aux livres scientifiques et techniques.

Un choix de revues récentes complète la collection.

Heures d'ouverture : Matin 8 h. 30 à midi — Soir 4 h. 30 à 9 h.

BIBLIOTHEQUE DE PRET.—

La bibliothèque de prêt de l'Institut Français, dirigée par un comité de dames haïtiennes et françaises dont l'aide bénévole mérite tous les éloges, continue ses activités. Elle occupe la salle d'exposition de l'Institut et est ouverte 3 fois par semaine.

Le lundi matin de 10 heures à 12 heures.

Les mercredi et vendredi de 5 heures 30 à 6 heures 30.

Tout abonné verse une caution de 5 gourdes qui lui est rendue lorsque l'abonnement cesse. La cotisation mensuelle est de 1 gourde pour un livre et de 2 gourdes pour deux livres qui peuvent être changés chaque fois que la bibliothèque est ouverte. Des arrangements spéciaux sont prévus pour les collectivités.

La bibliothèque, dont les fonds s'enrichit sans cesse, comporte des ouvrages variés : romans, surtout modernes, critique littéraire, philosophie,

histoire, art, sciences et des livres spéciaux pour enfants. Les revues sont également nombreuses.

NOUVELLES EMISSIONS RADIOPHONIQUES.—

Les émissions radiophoniques de l'Institut Français viennent d'être renforcées et enrichies.

Le poste 4VBM diffusera désormais régulièrement des enregistrements de la Radiodiffusion française, reçus par avion et correspondant à quatre séries nouvelles dont le tableau ci-dessous donne un aperçu.

1o) Ephémérides de France

(grands anniversaires français) : Janvier 1949 — Février 1949.

2o) Cinq siècles de musique française

— Musique chorale des XIII^e et XV^e siècles

— Te Deum de Marc Antoine Charpentier (XVII^e siècle)

— Décor musical à Versailles (XVII^e siècle)

Lulli : « Les plaisirs de l'Île enchantée »

— Clérambault : « L'Amour et Bacchus » (XVIII^e siècle)

— Destouches : un extrait du Ballet des Eléments « Le feu » (XVIII^e siècle)

— Georges Migot : La Malouve (danse)

— Maurice Ravel : Sonate pour violon et piano.

3o) Rendez-vous à Paris

(Vedettes de la chanson française dans un décor parisien)

Rendez-vous au « Corsaire »

Rendez-vous au « St. James »

Rendez-vous aux « Danseurs Parisiens »

4o) Lettres Françaises

— Théâtre

— Jean François Regnard : Le légataire universel (fragments)

— René Lesage : Turcaret (IV^e acte)

— Molière : Le Misanthrope (fragments)

— Georges Courteline : La conversion d'Alceste

— Edmond Rostand : Les Romanesques

— Armand Salacrou : La Marguerite

— Roman

— L'Abbé Prévost : « Manon Lescaut »

— Jean Giraudoux : Vie et œuvres.

Ces émissions ont lieu les lundis et vendredis à 7 heures 30 p.m. et les mardis et samedis à 12 heures 30 p.m.

La Maison E. ROBELIN & CO

Henri Deschamps

Successeur

Box 164

Phone 2376

F. G. NAUDE

Dépositaire de Produits
de qualité

P. O. BOX A - 147

Cable : NODECO

Port-au-Prince, Haïti

Téléphone 3723-2175

Madsen & Co.

Importations

Exportations

Port-au-Prince, Haiti

